

DES FORMES URBAINES POUR RÉNOVER BRUXELLES



u ·
urban
.brussels

30
CD
DWG

ST-GORIJS
HALLES
ST-GÉRY

30 ANS

DE CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

INTRODUCTION

DES FORMES URBAINES POUR RÉNOVER BRUXELLES

30 ANS CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES

~~À l'occasion du 30e anniversaire des Contrats de Quartiers Durables (CQD) en 2024, Urban a organisé une conférence avec des visites guidées, ainsi qu'une exposition qui dresse le bilan de cette politique de rénovation urbaine opérationnelle et inclusive menée en Région Bruxelloise.~~

Depuis 1994, les Contrats de Quartiers Durables (CQD) rénovent l'espace bruxellois. Leur particularité, c'est leur capacité à générer ou entretenir de l'urbanité.



Par urbain s'entend cette capacité à faire vivre ensemble, à concilier des enjeux complexes, souvent contradictoires, qui se croisent dans un quartier, en les abordant de manière globale, avec une implication directe des personnes qui y habitent et le fréquentent.

L'efficacité des CQD est reconnue, et a souvent servi de faire-valoir pour démontrer l'opérationnalité et l'inclusivité des actions urbaines menées en Région bruxelloise. Coordonnés par Urban, mais mis en œuvre au niveau communal avec un important dispositif participatif, portant tant sur l'espace public et le bâti que l'investissement socio-économique, les CQD sont des programmes de revitalisation urbaine sur un périmètre restreint à une dizaine d'îlots, situé à l'intérieur d'une zone d'intervention prioritaire. Ces programmes ont été mis à profit pour développer des opérations de construction de logements et d'infrastructures sociales (équipements publics, parcs, etc.) dans des situations complexes, délaissées par l'investissement immobilier privé.



Trente années de CQD ont saupoudré Bruxelles de réalisations de taille modeste, pour la plupart, mais agiles, contextuelles et inventives.



L'exposition parle de cette forme spécifique d'actions que sont les Contrats de Quartiers Durables, mais également des formes urbaines que ces actions produisent à différentes échelles.

Il est en effet possible d'observer a posteriori les résultats de la politique des CQD sous différentes formes : comme une constellation coordonnée de « points », soit comme des opérations ponctuelles de rénovation du bâti et de l'espace public, de construction de logements et d'équipements ; comme une forme en « coins », en complément social, par les bords, de la reconversion des grands quartiers tertiaires et portuaires ; ou comme des « lignes », des alignements d'opérations qui constituent, dans le temps long, les éléments d'un réseau métropolitain d'espaces verts et de voies cyclo-piétonnes complétées d'équipements et de logements.

~~Cette publication donne un aperçu complet du contenu de l'exposition.~~

Plus d'informations sur les Contrats de Quartiers Durables :

<https://quartiers.brussels/1>

FORME D'ACTION

LA NÉCESSITÉ DE LA RÉNOVATION URBAINE ET D'UN PÉRIMÈTRE PRIORITAIRE D'INTERVENTION

A Bruxelles, la ville héritée des XIXe et XXe siècle est essentiellement l'œuvre du marché privé. Les pouvoirs publics, en Belgique, ont en effet traditionnellement cantonné leur action à la construction des infrastructures (routes, chemin de fer, équipements) et à une régulation de l'initiative privée via les plans d'alignement et d'aménagement. L'urbanisation est une affaire rentable lorsqu'il s'agit de s'étendre sur des terres jusque-là agricoles, mais c'est nettement moins le cas lorsqu'il s'agit de transformer la ville existante. Bruxelles va connaître au milieu du XXe siècle une série de vastes entreprises de modernisation, afin de consolider la place de la capitale comme centre économique national et international. Encore une fois, aux pouvoirs publics reviennent l'infrastructure, comme la Jonction Nord-Midi, puis les autoroutes urbaines, ainsi que quelques grands équipements (musées, cité administrative, centre de congrès, ...) et au privé, les nouveaux lieux de travail et d'habitat dans une architecture moderne, librement disposée dans des espaces dégagés : la Petite Ceinture, ainsi que les Quartiers Nord et Européen, et plus généralement les parties centrales de la ville, héritées du XIXe siècle. Le résultat sera loin des attentes. Les pratiques de spéculation immobilière, les chantiers incessants, l'augmentation du trafic automobile — soit tout ce qui se combinera dans un phénomène qui sera désigné à partir de 1968 par le terme "Bruxellisation"— vont concourir à fortement dégrader la qualité de vie des quartiers centraux qui se paupérisent. La classe moyenne, incitée par un soutien à la construction neuve, les ayant progressivement quittés pour la périphérie. Se forme progressivement le dit « croissant pauvre », soit le pentagone — le centre historique — et les quartiers de ses premières extensions, la zone qui a le plus souffert de la « Bruxellisation ».

Dans le sillage de la révolution culturelle de 1968 et une conscience croissante au niveau international pour le patrimoine social et architectural de la ville, la notion de modernisation de la ville glisse progressivement vers celle de la rénovation de l'existant. Cela nécessite une implication forte des pouvoirs publics dans le bâti. En 1973, cinq opérations pilotes sont lancées sur le territoire belge sur des périmètres restreints, dont une à Bruxelles, dans l'emblématique quartier des Marolles. Parallèlement, la Ville de Bruxelles se lance dans la rénovation de plusieurs de ses biens immobiliers, dont l'îlot Saint-Géry, un ensemble d'immeubles historiques particulièrement délabré et initialement voué à la démolition, autour de l'église des Riches-Claires. Ces années correspondent au début de la fédéralisation de l'État belge. En attendant la création d'une Région bruxelloise, un Conseil d'Agglomération est mis sur pied tandis qu'au gouvernement national est créé un Ministère des Affaires bruxelloises où s'élabore un arrêté royal organique de la rénovation d'îlots en 1977, un ambitieux programme de rénovation et construction de 20 000 logements qui, sur une dizaine d'années, en a créé 2000. C'est en son sein également que s'effectue le travail d'étude d'un plan de secteur régional, un plan d'aménagement que prévoit la loi organique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire adoptée en 1962. La version finale de ce plan, approuvée en 1979, institue dans l'aménagement du territoire la notion de périmètre d'intervention prioritaire pour la rénovation urbaine. Ce périmètre dans lequel l'ensemble des politiques de rénovation urbaine doit être concentré est fixé en plusieurs étapes en 1984. Il se fonde sur des critères autant sociaux que d'état du bâti et correspond, sans surprise, aux parties centrales les plus anciennes de l'agglomération, qui ont eu le plus à souffrir de la Bruxellisation.

Ligne du temps

OPÉRATIONS

CADRE STRATÉGIQUE & RÉGLEMENTAIRE

VISIONS & IMAGINAIRES



1962

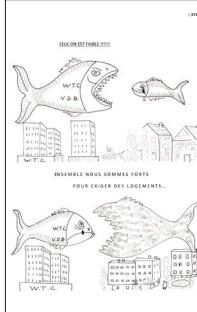
Loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

(Source: 1969 «La bataille des Marolles», contestations contre les procédures d'expropriation © Belga)



1969

Contestations contre le « Plan Manhattan ». Création du Comité d'action du Quartier Nord.



(Sources: Martens A., 1974, Le Plan Manhattan ou que crèvent les expulsés ?, CARHOP, fonds Luc Roussel, p. 936 ; Vanden Eede M., Martens A., 1994, Quartier Nord, Le relogement des expulsés, EPO, p.216).



1967

Projet de «plan Manhattan» par le groupe Structure

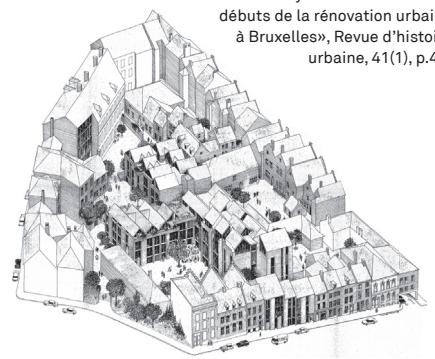
(Sources : Brochure de la Compagnie de Promotion s.a., 1968 seizième exercice, Rapports présentés à l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 1969.)



1972

Projet de rénovation de l'îlot Sainte-Anne, bureau A.U.G

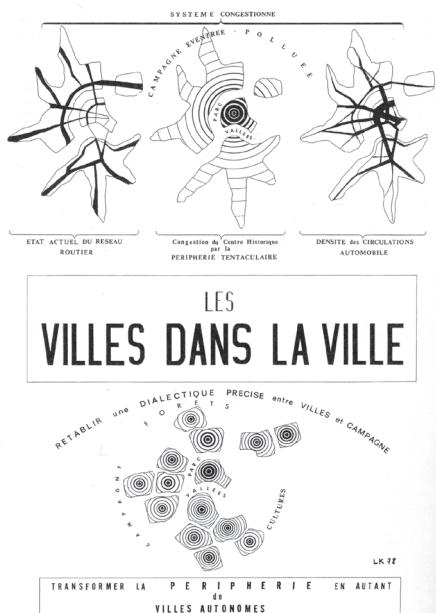
(Source : Houbart C., 2012, «Raymond Lemaire et les débuts de la rénovation urbaine à Bruxelles», Revue d'histoire urbaine, 41(1), p.47)



1977

Arrêté royal du 28 mars 1977 organique de la rénovation d'îlots dans la Région bruxelloise. Bruxelles est perçue comme la ville aux 100 comités de quartier, en référence à la ville comme « fédération de quartiers » de L. Krier

(Source : Krier, L., 1977, Cities within the city, A + U, 69-152).



LE TOURNANT DE L'URBANISME BRUXELLOIS

1958 - 1978

AVANT-PROPOS DE JACQUES MOINS

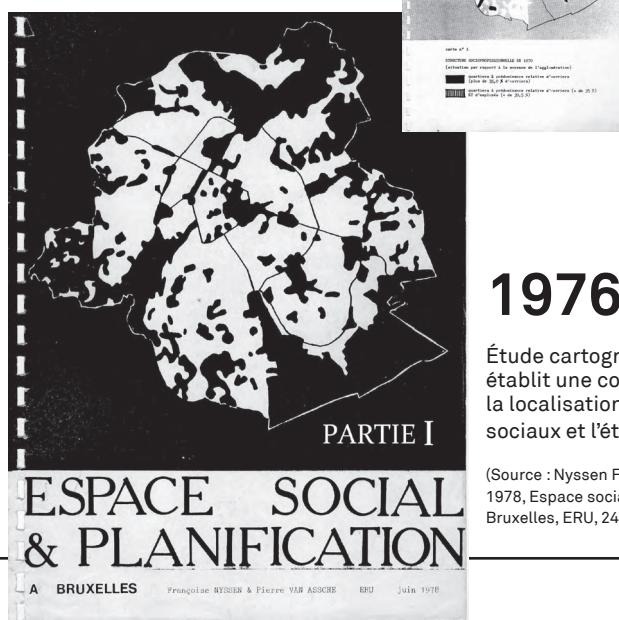


FONDATION JOSEPH JACQUEMOTTE
1978

1978

Les pratiques d'urbanisme intègrent une procédure de publicité-concertation.

(Source : Aron J., 1978, Le tournant de l'urbanisme bruxellois, Fondation Joseph Jacquemotte, p.124).



1976-78

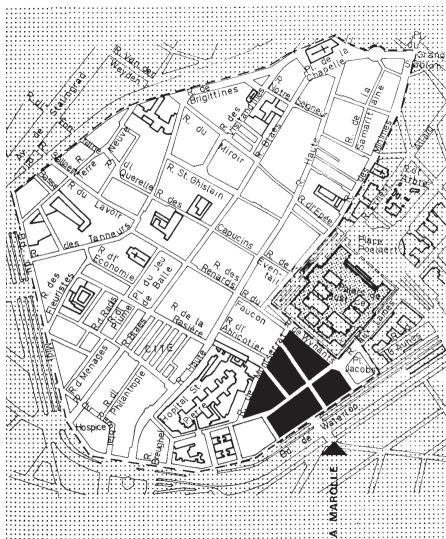
Étude cartographique qui établit une corrélation entre la localisation des groupes sociaux et l'état du logement.

(Source : Nyssen F. & Van Assche P., 1978, Espace social & planification à Bruxelles, ERU, 244 p.).

1973

«La Marolle», projet-pilote des opérations de rénovation urbaine à Bruxelles. L'approche «par périmètre» préfigure celle des futurs Contrats de Quartier.

(Source : ERU, 1980, Pour un bilan de la rénovation urbaine en Wallonie et à Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 275 p.).



LA NAISSANCE DE LA NOTION DE CONTRAT DE RÉNOVATION

La période de la création de la Région de Bruxelles-Capitale, en 1989, est socialement explosive. En 1991, plusieurs émeutes éclatent à Molenbeek-Saint-Jean, Forest et Saint-Gilles, communes situées au sein du « croissant pauvre » de Bruxelles. En réponse immédiate, des « contrats de sécurité » et des « contrats d’initiative » sont mis en place avec un fort volet de prévention via la médiation sociale. Mais ces émeutes renforcent l’intérêt et l’urgence de la rénovation urbaine, avec en toile de fond la conviction d’une corrélation entre délabrements physique et social de la ville. L’idée est alors, à l’image de ce qui se fait dans les banlieues françaises depuis les années 1980 avec le dispositif du Développement Social des Quartiers, de travailler de manière intégrée à la fois dans la « brique », les espaces publics et le tissu social. Ainsi apparaissent les « Contrats de Quartier ».

Cadrés par l’Ordonnance de la Revitalisation des quartiers de 1993, les Contrats de Quartier forment l’un des dispositifs mis en place pour mettre en œuvre le premier Plan de Développement Régional de Bruxelles (PRD) adopté la même année. Il esquisse la politique générale du gouvernement, et se focalise avant tout sur l’amélioration drastique de la qualité de vie. Un plan ambitieux de rénovation d’espaces publics est mis en place, avec les « Chemins de la Ville », pour améliorer la déambulation piétonne entre le pentagone et les quartiers limitrophes. Ces aménagements participeront à installer durablement une esthétique se référant à la ville ancienne, avec des trottoirs élargis, d’imposantes bordures de pierres bleues, l’usage de pierre naturelle et un mobilier urbain rétro, une esthétique qui sera par la suite codifiée dans le « Manuel des espaces publics bruxellois », édité en 1995. L’un des premiers lieux à bénéficier de cette politique est la place Saint-Géry. Cet aménagement couronne la rénovation par les pouvoirs publics de l’îlot Saint-Géry et de la Halle, et précède la reconstruction de tout un pan de la place — l’îlot dit de la « Banane » —, rendue possible grâce à l’achat du foncier dans le cadre de l’un des premiers Contrat de Quartier, couvrant le périmètre Anneessens-Fontainas.

A la fin des années 1990 émerge l’idée d’une rénovation progressive de la ville en restaurant l’existant, ou en reconstruisant ce qui a disparu. La Ville de Bruxelles prend l’initiative d’organiser des « bourses aux logements » afin de rassembler des candidats co-propriétaires autour de l’acquisition de grands immeubles industriels délaissés dans le centre-ville, générant plusieurs rénovations innovantes comme les anciennes imprimeries de l’Echo de la Bourse ou le logement groupé « Côté Kanal ». Afin de stimuler l’investissement privé là où il n’est à l’époque pas assez présent, la Région met en place les Charges d’Urbanisme, qui contraignent les développeurs d’immeubles de bureau et d’hôtellerie à construire du logement en complément de leur projet immobilier. Une série d’opérations permettent ainsi de reconstruire l’axe de la chaussée d’Anvers et de la rue de Laeken, installant durablement l’imaginaire de la ville historique comme horizon du futur dans la rénovation urbaine.

La sociologue Françoise Noël décrit en 1998 l’imaginaire de l’époque comme celui de la « ville rapiécée », ville qu’il faudrait reconstruire morceau par morceau, à l’image des pièces d’un puzzle ou d’une mosaïque. Cette métaphore constitue un arrière-plan qui va permettre d’orienter un ensemble d’actions, qui étaient jusque-là plutôt déconnectées, principalement par la politique des Contrats de Quartier.



1991-97

Interventions de la gendarmerie à Molenbeek, dans les jours qui suivent les émeutes du 10-12 mai 1991 à Forest et Saint-Gilles. Lancement des Contrats de sécurité et de prévention. Mise en place de la politique des «Quartiers d'initiatives» au lendemain de nouvelles violences urbaines survenues à Cureghem (1997).

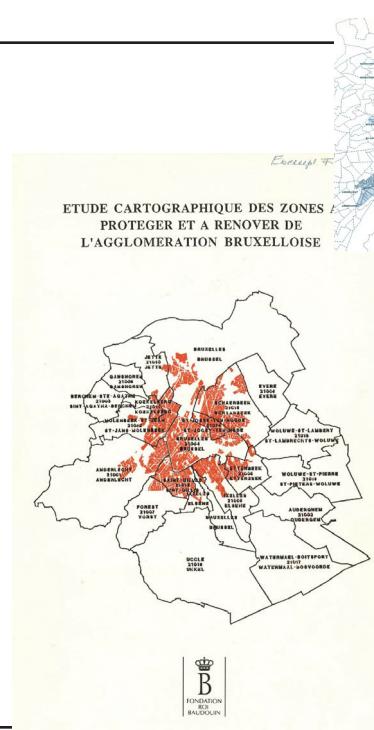
(Source: Le Soir, mai 2016, Les émeutes de mai 1991, pp. 10-11)



1990

Programme destiné à revaloriser le patrimoine viaire du centre historique.

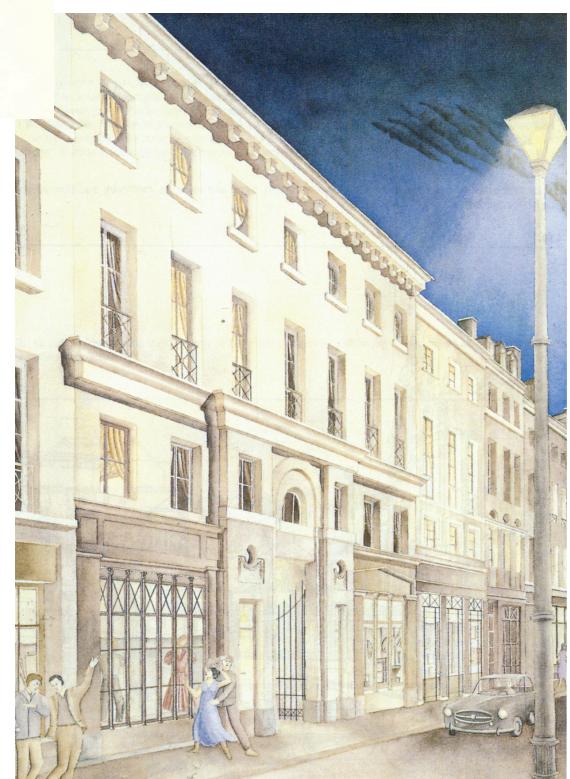
(Source: Capart, J.N., Auteur; Emonds-Alt, J.-P., Jacobs, R., Sommeilier, C., 1990, Les chemins de la ville, De stadswandelingen, Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest, 97 p.)



1991

Représentation des îlots les plus dégradés de la ZPR sur lesquels agir en priorité.

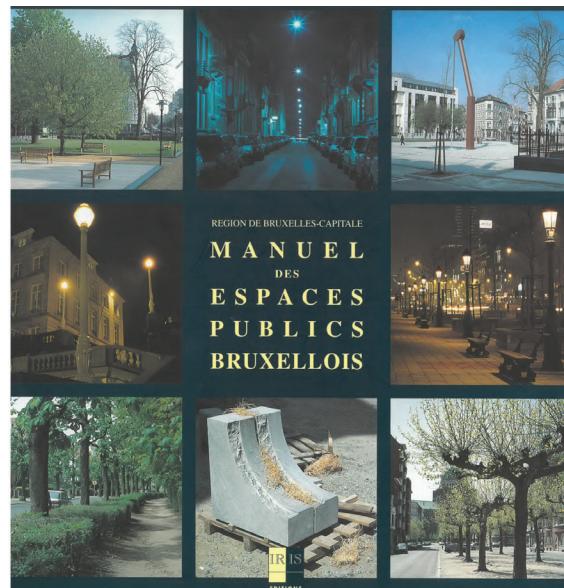
(Source: Noël F., 1991, Etude cartographique des zones à protéger et à rénover de l'agglomération bruxelloise, Fondation Roi Baudouin).



1994

Finalisation de la reconstruction de la rue de Laeken.

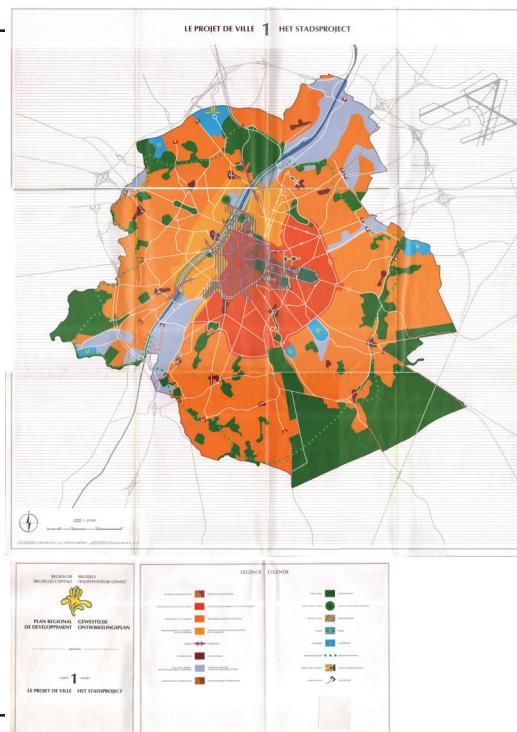
(Source : Groupe AG Fondation pour l'Architecture, 1990, Appel aux Jeunes Architectes Européens. La reconstruction d'une rue historique au centre de Bruxelles, AAM Editions).



1995

Lancement du Manuel des espaces publics bruxellois à destination des auteurs de projet

(Source: Demanet M. & Majot J.-P., 1995, Manuel des espaces publics bruxellois, éd.AAM).



1993-95

Ordonnance du 7 octobre 1993 organique de la revitalisation des quartiers. La politique de rénovation du bâti est complétée par un programme social. Arrêté du 3 mars 1995 arrêtant le Plan Régional de Développement (PRD 1)

La ZPR est modifiée et renommée en «Espace de développement renforcé du logement» (EDRL).

(Source: Demanet M. & Majot J.-P., 1995, Manuel des espaces publics bruxellois, éd.AAM).



1995

Rachat des immeubles en ruine de l'îlot dit «de la Banane» (CQ Anneessens-Fontainas, 1994-1998; Architecte : Cooparch) et rénovation de la place Saint-Géry, premier maillon des «chemins de la ville».

Photographie: KIK-IRPA © Bruciel, 1980.



1995

Lancement de la reconstruction de l'îlot de la Banane et intervention artistique lumineuse sur la façade de l'immeuble donnant sur la place Saint-Géry.

Photographie: Ch. Bastin & J. Ervard © Urban.brussels

1998

Bruxelles est perçue dans les imaginaires comme une ville constituée de grappes malades, de morceaux qu'il faudrait recoudre.

(Source: Noël F., 1998, *La ville rapiécée. Les stratégies de la réhabilitation à Bruxelles*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, p. 189)

Françoise Noël

LA VILLE RAPIECEE

Les stratégies de la réhabilitation à Bruxelles

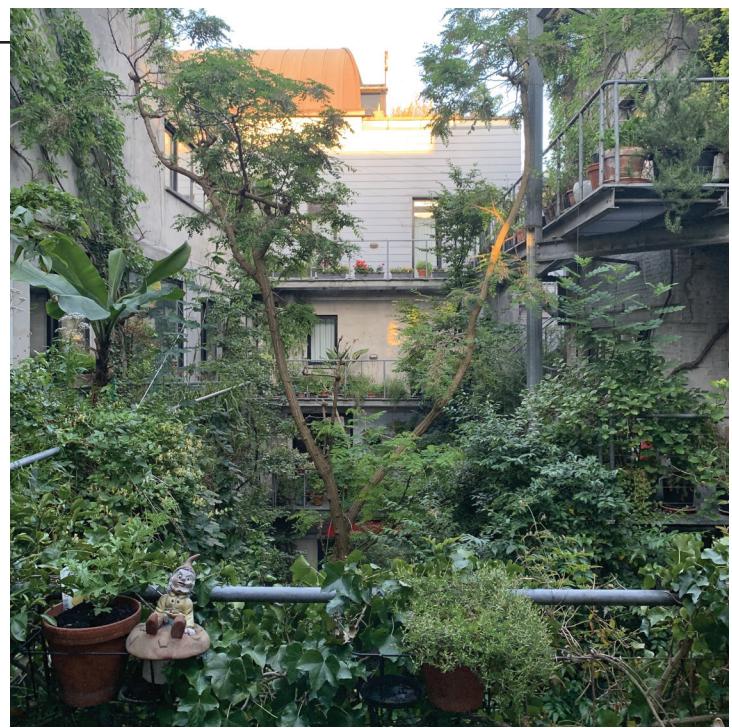


Institut de Sociologie
Histoire, économie, société
Editions de l'Université de Bruxelles

1998

Bourses d'achat collectif « CôtéKaNaL » (Architecte: Marcel Rydams).

Photograph: © Ariane Herman, 2024.



LA SYSTÉMATISATION DES CONTRATS DE QUARTIER DANS UNE POLITIQUE URBAINE GLOBALE

Les premiers Contrats de Quartier interviennent aux points les plus critiques de la Région, par une série d'opérations ponctuelles de rénovation de chancres importants. Après cette période de réponse à l'urgence s'entame un temps de réflexion sur la portée de cet instrument urbanistique et l'intérêt de l'approche par quartiers, avec notamment la mise sur pied du Secrétariat Régional du Développement Urbain (SRDU) qui deviendra en 2007 l'Agence régionale de Développement Territorial (ADT) puis Perspective.brussels. Une série de publications réalisée à la demande de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) renommée aujourd'hui Urban.brussels, examine ce que les Contrats de Quartier apportent en termes de qualité architecturale à Bruxelles, comme évolution dans le dessin des espaces publics ou encore dans les processus de participation. Les données sur l'état des quartiers, jusque-là recueillies au fil des différents Contrats de Quartier, font l'objet d'une récolte systématique via le Monitoring des Quartiers, découplant la Région en 144 quartiers définis en 2008 par différents critères sociologiques, économiques et morphologiques.

En 2002 est approuvée une nouvelle version du Plan Régional de Développement (PRD). Le plan additionne la volonté de rénovation urbaine des parties centrales de la Ville et celle d'aborder plusieurs grands périmètres — les Zones Leviers et les Zones d'Intérêt Régional — dont le redéploiement est jugé crucial pour l'avenir de la Région. C'est un changement d'échelle important dans l'approche des enjeux, selon un prisme plus métropolitain. La programmation de ces périmètres sera précisée en 2007 avec le Plan de Développement International (PDI). Plusieurs sites administratifs ou équipements sont visés, comme les Quartiers Nord, Midi et Européen, la Cité Administrative de l'État vidée des institutions nationales, le site des télévisions nationales boulevard Reyers ou encore les sites de Tour et Taxis et du plateau du Heysel. Des Schémas directeurs doivent en esquisser l'avenir, qui, avec le temps, se transformeront en Plans d'Aménagement Directeurs (PAD).

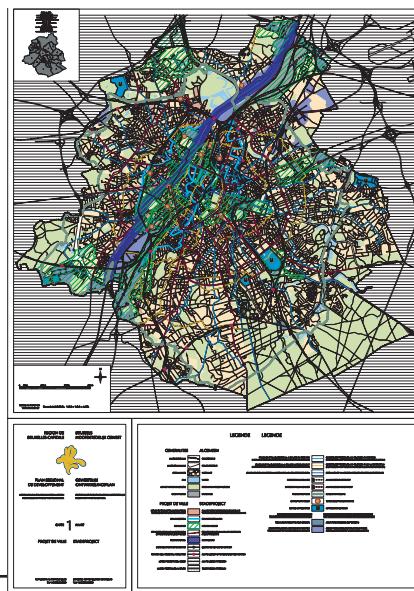
Si l'action de rénovation urbaine par les quartiers se consolide, celle-ci tend progressivement à s'insérer dans une approche plus globale et coordonnée à l'échelle métropolitaine. D'autant qu'avec les réformes successives de l'État, la Région est amenée, dès 2007, à intervenir directement dans le service aux personnes, compétence jusqu'alors exclusive des Communautés linguistiques. C'est dans cet ordre d'idée qu'ont été mis en place les Contrats École. Les Contrats de Quartier sont donc largement mis à profit pour combler le déficit d'équipements et tout particulièrement les lieux d'accueil de la petite enfance et les infrastructures sportives. Selon cette idée de réarticulation des Contrats de Quartier dans l'action régionale, un Plan Guide est élaboré en 2013. Ce dernier propose différentes pistes d'agencement stratégique des outils de la rénovation urbaine à l'échelle de la Région bruxelloise, avec notamment l'idée de se placer en complémentarité du développement de certaines Zones Levier pour agir sur les quartiers qui les entourent. Outre les Contrats de Quartier, trois autres dispositifs voient le jour. Afin de dépasser l'échelle parfois jugée trop locale des quartiers, les Contrats de Rénovation Urbaine (2017), pilotés directement par la Région abordent le maillage urbain sur plusieurs communes tandis qu'à l'opposé, les Contrats École et les Contrats d'axe et d'îlot (2022) viennent ponctuellement compléter les Contrats de Quartier essentiellement sur des problématiques de déminéralisation radicale d'intérieurs d'îlots ou d'espace public.



2002-07

Mise en évidence de la production architecturale des premiers Contrats de Quartier à la Biennale de Venise et dans le premier livre de la série consacrée à cette politique.

Source: Cohen M., 2002, *Les îles flottantes*, Biennale di Venezia, La lettre Volée, p.128. Cohen M. & Plissart M-F, 2007, *À Bruxelles, près de chez nous. L'architecture dans les contrats de quartier*. Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 216)



2002

Arrêté du 12 septembre 2002 arrêtant le Plan Régional de Développement II. L'accent est mis sur les zones leviers telles que Tour&Taxis. L'espace prioritaire est renommé «Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation» (EDRLR).



2003-07

Réaménagement d'un bâtiment industriel en Centre Communautaire (CQ Maritime 2003-2007; Architecte : Matador sprl).

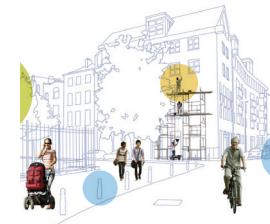


(Source (gauche) MSA et Photographie: © Samir Amezian et (droite) Proposition de logo pour le CQ Maritime par un membre du Comité de quartier Le Maritime)

2005-09

Réaménagement de la place Flagey (Ixelles) en espace paysager ouvert aux usages variés (Architectes: Latz + Partner / D+A International)

(source: wbarchitectures.be)



2007-09

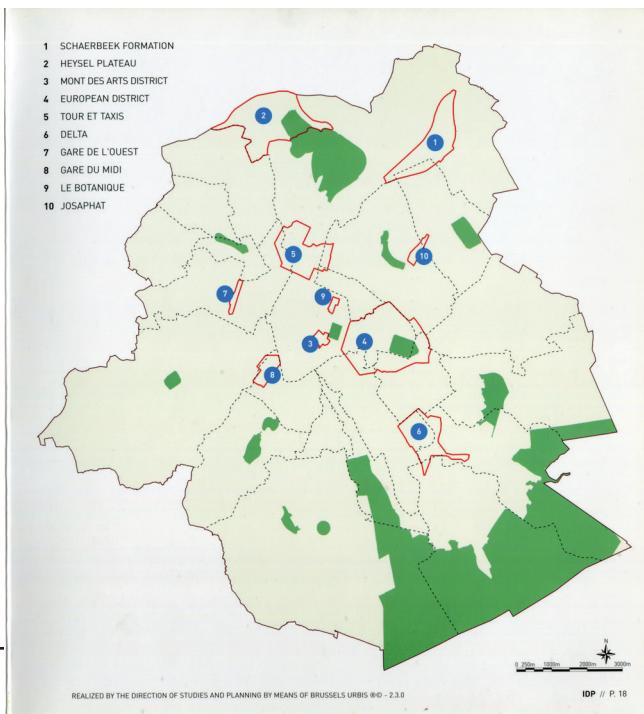
Bilan des politiques régionales en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire.

(Sources : Secrétariat régional au développement urbain, 2007, « Bruxelles change... ! 10 ans de politique de la ville en Région de Bruxelles-Capitale », Les cahiers du SRDU, n°4. Berger M., 2008, Bruxelles à l'épreuve de la participation. Les Contrats de quartier en exercices, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 163.)



2007

Plan de Développement International de Bruxelles (PDI)



2011

Finalisation de l'aménagement d'une plaine de jeux et d'un immeuble de logements avenue Jean Dubrucq (CQ Escout-Meuse 2004-2008; Architecte: B-Architecten), élément déclencheur pour le rachat des terrains ferroviaires inutilisés et l'aménagement du parc L28 par Beliris (2014).

Source: Michiel De Cleene © urban.brussels



2002-07

Ordonnance du 28 janvier 2010 organique de la revitalisation urbaine. Les Contrats de Quartier sont renommés en Contrats de Quartiers Durables.

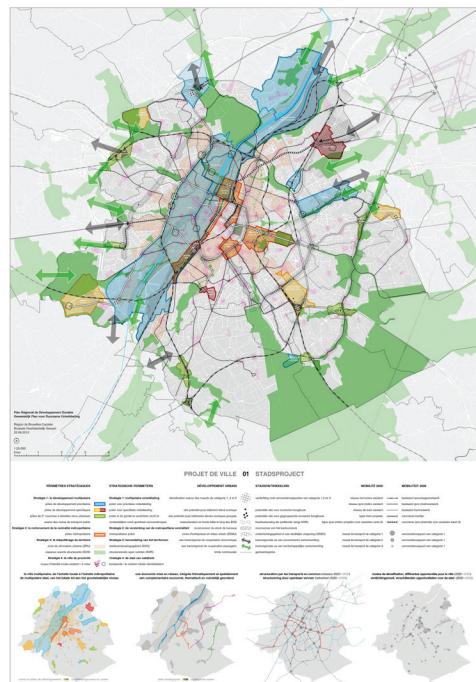
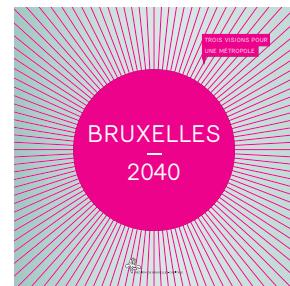


(source : Maquette du schéma directeur Tour et Taxis © MSA - Yves Lyon – Citec)

2012-13

Élaboration de trois visions pour le développement de la zone métropolitaine bruxelloise (2012).
 Élaboration d'un Plan-guide de la rénovation urbaine, par MSA, IDEa-Consult et l'ULB-IGEAT en vue de repenser le cadre réglementaire des politiques de rénovation urbaine et d'alimenter le PRDD (2013).

(Source: Dejemeppe P. & Périlleux B., 2012, Bruxelles 2040. Trois visions pour une métropole, Région de Bruxelles-Capitale, p.88).



2012-13

Projet de Plan Régional de Développement Durable. Le PRDD marque le renforcement des préoccupations environnementales et paysagères. L'espace prioritaire est renommé «Zone de Revitalisation Urbaine» (ZRU)

(carte (droite) par Pauline Varloteaux, Source :DRU)

2012

Finalisation de la reconstruction de 5 logements sociaux et d'un commissariat de proximité à la Rue Brichaut (CQ Lehon - Kessels 2005-2009, Architecte: Matador).

Photographie: © Samir Amezian



2014

Aménagement du Parc L28 en plusieurs phases via la CQ Bockstael (2013-2017, Architecte : Landinzicht + MAAT + Baukunst) et par Beliris en collaboration avec Grontmij&Escher.

Photographie © Samir Amezian

LES CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE L'ARMATURE ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA RÉGION BRUXELLOISE

La dynamique d'évaluation des Contrats de Quartier des années 2000 s'accompagne de la volonté d'y insérer des objectifs environnementaux. L'ordonnance de la revitalisation urbaine de 1993 fait en 2010 l'objet d'une révision profonde et les Contrats de Quartier deviennent Durables, avec, notamment, l'obligation — en réponse à la législation européenne — d'évaluer les conséquences environnementales des politiques de rénovation et celle d'imaginer, pour chaque nouveau Contrat de Quartiers Durables, une opération pilote participant à la transition vers une ville plus durable.

Parallèlement est lancée la procédure de révision du Plan Régional de Développement, avec une large étude de Bruxelles dans son hinterland métropolitain. L'étude Bruxelles 2040 met en évidence l'importance des grands réseaux paysagers dans l'organisation des besoins en nouveaux logements et équipements, ainsi que comme support pour la mobilité active. Dans la foulée, l'étude Metropolitan Landscapes précise l'importance d'une collaboration interrégionale pour le renforcement des espaces ouverts dans et autour de Bruxelles, une volonté depuis mise en application par le programme interrégional « Espaces Ouverts » (2020), et, pour la vallée de la Senne et du canal, par le Plan de Qualité Spatiale (BKP). L'usage des modes actifs comme le vélo s'intensifie rapidement et s'impose progressivement l'idée d'aménager de grandes voies cyclo-piétonnes traversant les différentes parties de la Région. Il s'agit de permettre à ces modes actifs des déplacements plus aisés, ce qui va de pair, à Bruxelles, avec des dispositifs pour limiter ceux qui privilégiaient la vitesse. Le partage du sol dans les opérations de rénovation de l'espace public par les Contrats de Quartiers Durables contribue fortement à ce changement de paradigme. Progressivement, certaines de ces opérations se combinent sous la forme de parcs linéaires complétés d'équipements et de logements comme dans le quartier Masui (Bruxelles) ou Sceptre-Gray (Ixelles). D'autres, comme dans le quartier Abbaye à Forest, abordent la question épineuse de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Senne à Forest.

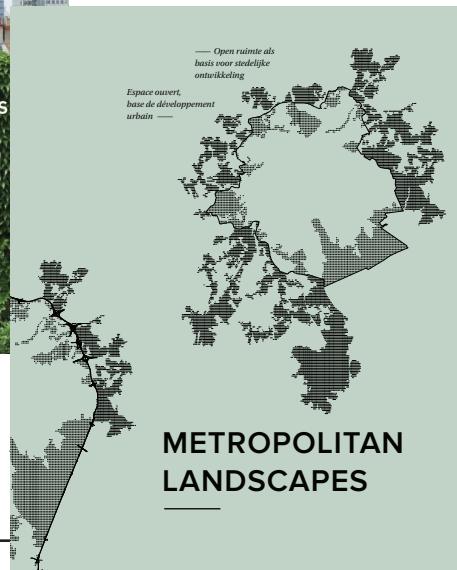
En trente années d'existence, les Contrats de Quartiers Durables ont pu agréger un nombre croissant de questions urbaines, depuis la rénovation du bâti jusqu'aux grands enjeux environnementaux ou de mobilité, avec une capacité renouvelée et volontariste de concertation avec les différentes instances régionales et communales ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens. Les opérations ont largement gagné en importance et en complexité, cherchant plutôt à concentrer une partie importante des moyens d'un programme de Contrat de Quartier dans un point particulier. C'est le cas du projet Divercity à Forest, dans un terrain vague oublié devenu véritable point focal du quartier, le parc de la Senne entre la Ville de Bruxelles et Schaerbeek, ou encore, tout dernièrement, la grande Halle Libelco à Molenbeek-Saint-Jean, à la fois parc, plaine de jeux équipement de quartier et équipement régional, maillon fondamental d'une vaste transformation, sur le temps long, du quartier Heyvaert.



2012

Troisième ouvrage de la série consacrée aux Contrats de Quartiers Durables.

(Source: Degros A. & de Cleen M., 2014, Bruxelles, à la (re)conquête de ses espaces : l'espace public dans les Contrats de Quartiers Durables, Ministère de la région de Bruxelles-Capitale, Diffusion Nord-Sud, p. 235).



2015

Étude du rôle structurant des espaces ouverts pour la zone métropolitaine de Bruxelles et sa périphérie.

(Source: Loeckx A., Corijn E., Persyn F., Avissar I., Smets B., Mabilde J. & Vanemepn E., 2015, *Metropolitan Landscapes*, Vlaams Bouwmeester Maître architecte flamand, p. 191).



2015

Finalisation de l'aménagement de la place Saint-Rémy, CQD Autour de Leopold II (2012-2016, Architecte: K2A sprl.)

Photographie: © Samir Amezian

2014-15

Ouverture de ParckFarm dans le cadre de Parckdesign 2014 Design Biennale (architectes: TAKTYK, Alive Architecture).

Photographie © Lou Vernin



2016

Lancement de la construction de l'écoquartier Tivoli Green-City, Maître d'ouvrage : CityDev, Promoteur : PARBAM, Architecte : ADRIANA.

Photographie © Marc Detiffep. 235)



2016

Finalisation de la construction du projet-phare Divercity (CQ Pont-de-Luttre 2009-2013, Architectes: SM V+/MSA).

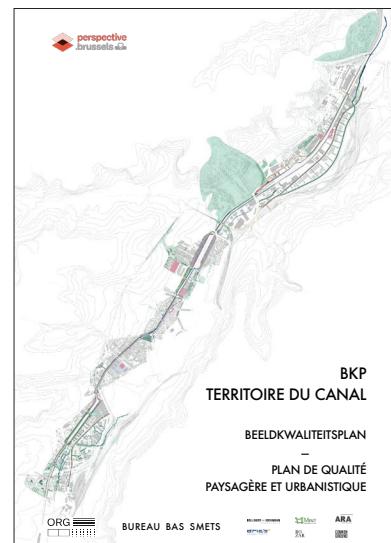
Photographie: Séverin Malaud © Urban.brussels.



2012-13

Analyse des Contrats de Quartier sur 25 ans d'existence, à travers quatorze situations.

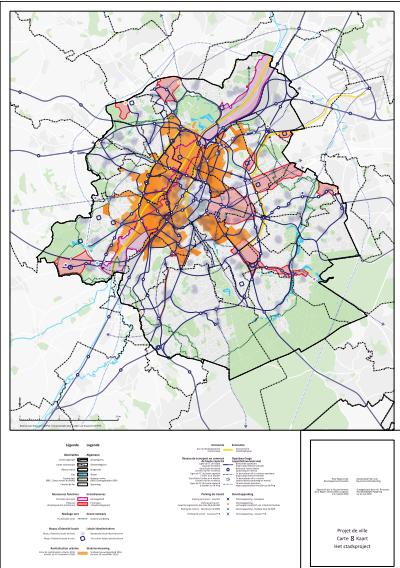
(Source: Berger M., 2019, Le temps d'une politique. Chronique des Contrats de quartier bruxellois, C I.II.III.IV. A Culture - Architecture.)



2019

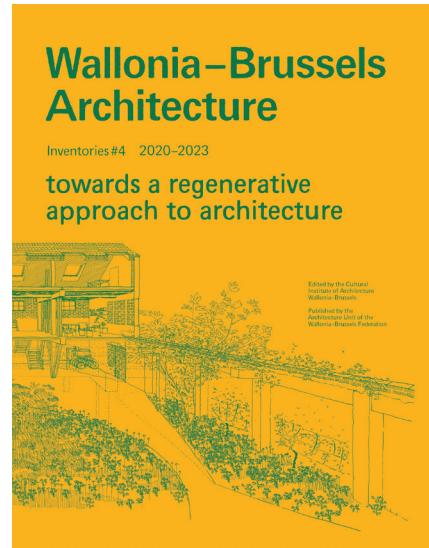
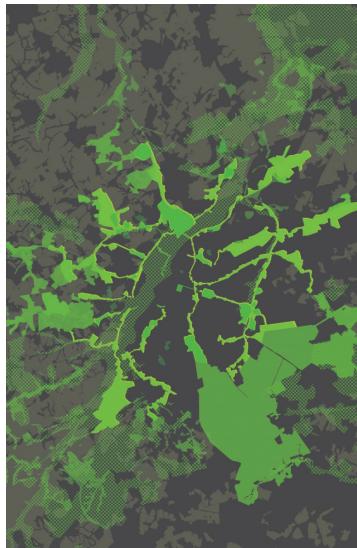
Plan de Qualité Paysagère et Urbanistique à destination des acteurs de l'espace public du territoire du canal.

(Source : ORG SQUARED, Bureau BAS SMETS, 2015, BKP.Territoire du canal, Perspective.brussels, p.392).



2018

Plan Régional de Développement Durable arrêté le 12 juillet 2018 et publié au Moniteur Belge le 5 novembre 2018. Il met l'accent sur la figure métropolitaine et met en place des Plans d'Aménagement Directeurs (PAD) pour aménager les zones stratégiques.



2019

Inventaire d'approches spatiales engagées, entre 2020 et 2023, dans la transformation holistique de l'environnement bâti et non bâti en Wallonie et à Bruxelles.

(Source: Contesse A., 2023, Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires #4 2020-2023 Vers une démarche régénérative, Fédération Wallonie-Bruxelles). © Conception graphique: Orfée Grandhomme et Ismaël Bennani (überknackig) © Dessin en couverture : Ali Ismail (Agwa)

2018

Élaboration d'une vision paysagère et écologique interrégionale pour le développement des espaces ouverts dans et autour de Bruxelles.

(Source: BUUR cvba, Antea Group, Hesselteer, 2020, OPEN Brussels. Réseau d'espaces ouverts dans et autour de Bruxelles, Perspective.Brussels)

2022

Finalisation du projet «Tracé de l'eau» et actions sur les espaces publics (CQD Abbaye 2014-2018, Conception :Taktyk + INFRA Services + ecorce).

Photographie: © Samir Amezian



2022

Finalisation de la reconversion de la Grande Halle (CQD Petite Senne 2014-2018, Conception: Assoc. L'Escaut-Zampone)

Photographie: © Samir Amezian

2023

Finalisation du Parc des Brigitines (CQD Jonction 2014-2018, Conception: BLOC Paysage + Greisch + Toestand / 101% + SLRB + SOCATRA).

Photographie : © Samir Amezian



2024

Ixelles Highline, résultat des réflexions des plusieurs CQ Malibran (2004-2008): liaison piétonne; CQ Sceptre (2009-2013) : Park System; CQD Maelbeek (2013-2017): projet phare de l'entre-deux ponts, Programmation: Karbon-IPE (2011), Conception : MSA en association avec Ney & Partners Engineering.

Photographie : Serge Brison / Alain Simon © MSA



2023

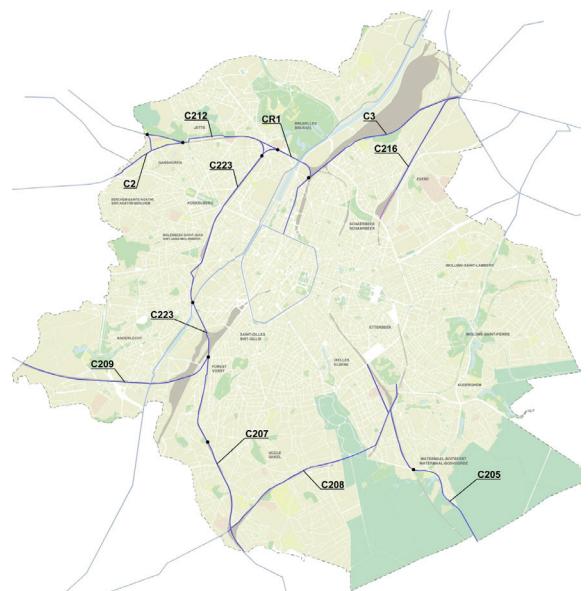
PAD Défense, développement d'un grand parc et d'un axe métropolitain en rassemblant des espaces fragmentés

(source : XDGA-architecten © Perspective. brussels)



2024

Étude Cyclostrades - Beliris - Dessin&Construction, VVV, Mint, Omgeving





2024

Projection du futur parc public (CQD Stephenson 2019-2023)

(source: Urban Platform, Buur Part of Sweco)

2024

Photomontage d'un potentiel aménagement de l'entrée du jardin vivant du côté rue de Courtrai (CACI Courtrai-Ostende)

(source: Karbon)



FORMES URBAINES

POINTS

Plus de 30 années de rénovation urbaine via les Contrats de Quartiers Durables ont saupoudré Bruxelles de réalisations de taille modeste, pour la plupart, mais remarquablement inventives et socialement importantes pour les quartiers populaires : près de 2000 logements créés, 200 équipements de proximité construits, plusieurs km² d'espaces publics et plus de 1000 actions socio-économiques. Ces réalisations liées aux Contrats de Quartiers Durables, chose neuve à Bruxelles au début des années 2000, ont systématiquement fait l'objet de marchés d'architecture sous forme de concours, ce qui a engendré une émulation forte auprès d'un grand nombre d'auteurs de projet et un renforcement de structures de bureau d'études souvent réduites ou débutantes qui se sont faits un nom et une place sur le marché.

L'un de ces concours, organisé dans le cadre du premier Contrat de Quartier « Pavillon » (1997-2001) à Schaerbeek, a retenu un « petit » projet d'immeuble de logements et de commerce conçu par l'atelier Mario Garzaniti. Ce dernier visait à combler le vide laissé par une parcelle d'angle exiguë de 57 m² sur la place Liedts située face aux rails de tram, dans un contexte urbain très animé et bruyant. Ce projet, réalisé en 2003, est l'un des exemples emblématiques des actions qui ont généré une architecture propre aux Contrats de Quartier ; des micro-interventions sur des dents creuses et parcelles difficiles souvent perçues comme anecdotiques mais basées sur la recherche de solutions contextuelles et la pertinence locale.

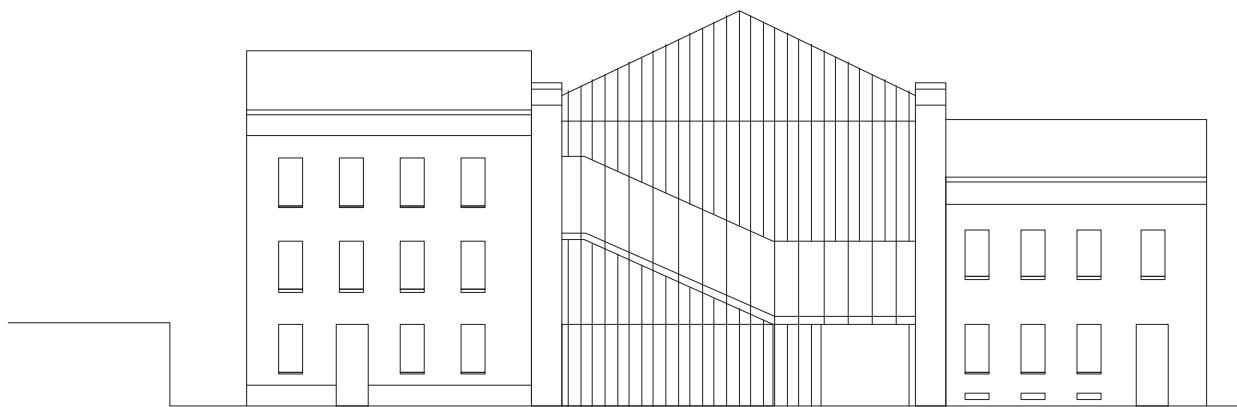
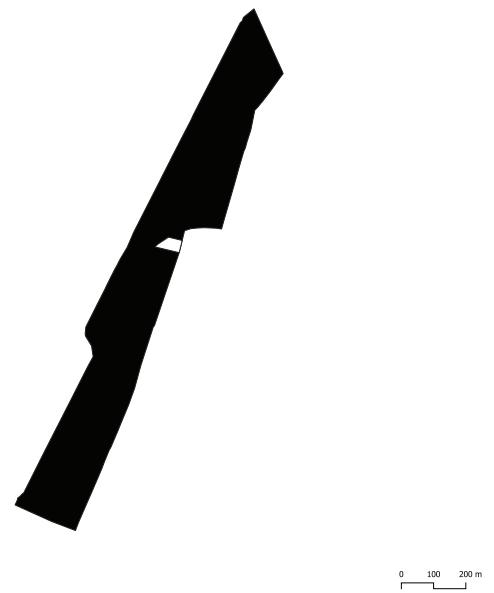
Cette partie de l'exposition offre un aperçu de la production architecturale des Contrats de Quartiers Durables, couvrant la période de 1994 à aujourd'hui. Elle met en lumière 10 opérations se distinguant parmi l'ensemble de la production architecturale pour leur capacité à s'ajuster à un contexte particulier. Ces projets révèlent la diversité et la richesse des interventions physiques réalisées dans le cadre des Contrats de Quartiers Durables au sein des périmètres définis. Les meilleurs d'entre eux ont contribué à établir des normes de qualité architecturale à Bruxelles et des pratiques de référence qui ont inspiré le travail mené depuis par les bouwmeesters bruxellois (Olivier Bastin, de 2010 à 2014 ; Kristiaan Borret depuis 2015) et leur équipe. Depuis, ces derniers se sont engagés à renforcer et généraliser cet effort qualitatif tant à l'échelle de projets de quartier qu'à une plus grande échelle.

Cette logique d'action se retrouve aussi lors de la sélection annuelle, par la Région, des nouveaux périmètres à rénover dans chaque commune. Ainsi, l'espace prioritaire est méticuleusement couvert par les Contrats de Quartiers Durables, qu'ils soient achevés, en cours d'exécution, ou en phase d'étude. Cette sélection de nouveaux périmètres peut être comparée à une forme pointilliste, cherchant à combler les vides, à assembler les pièces d'un puzzle ou à les faire s'emboîter comme dans un jeu de Tetris. Cette approche par acupuncture illustre bien la dynamique d'automatisation des Contrats de Quartiers Durables, qui vise à remplir les espaces par de petites opérations répétées, et ce en vue de traiter un problème plus vaste, représenté par la zone d'intervention prioritaire appelée aujourd'hui la Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU).

Centre Pôle Nord

Rénovation de l'ancien entrepôt STIB en complexe polyvalent (salle omnisports, salle culturelle, salle polyvalente, salle de psychomotricité pour enfants, espaces cafétérias)



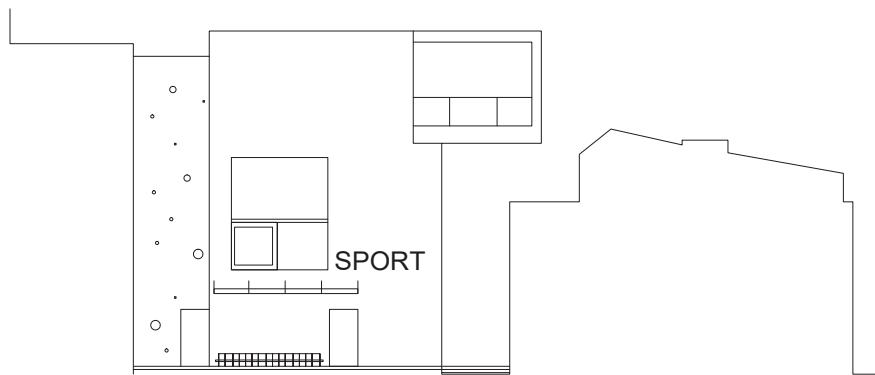
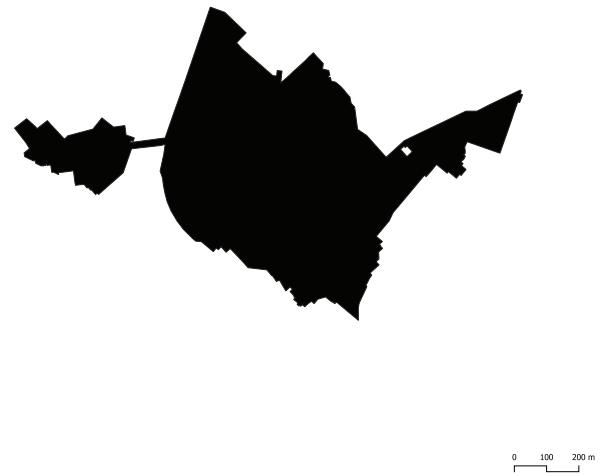


Type :
 Centre sportif et culturel
Localisation:
 Chaussée d'Anvers, 208-210
Maître d'ouvrage:
 Ville de Bruxelles
CQ NORD : 1999-2003 (série 3)
Superficie du bâtiment :
 1309 m²
Bureau d'études (dossier de base):
 Iris Consulting
Architectes (conception) :
 BEAI
Année de réception :
 2006
Budget (programme) :
 4 012 391,90 € HTVA/ excl. Btw / excl. VAT

Hall des Sports Mohamed Ali

Construction neuve d'un complexe sportif sur 3 étages (comprenant une salle omnisports, trois salles polyvalentes, une salle de ping-pong, vestiaires et buvette) et d'une maison de quartier (2 étages), avec jardin et une terrasse en toiture.



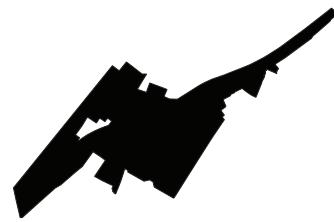


Type :
 Centre sportif et centre communautaire
Localisation:
 Quai de l'industrie, 31-32
Maître d'ouvrage :
 Commune de Molenbeek-Saint-Jean
CQ Heyvaert :
 2002-2006 (série 6)
Superficie du bâtiment:
 2 304 m²
Bureau d'études (dossier de base)
Architectes (conception):
 Pierre Blondel Architectes
Année de réception :
 2008
Budget (programme) :
 3 263 600,60 € HTVA / excl. Btw/ excl. VAT

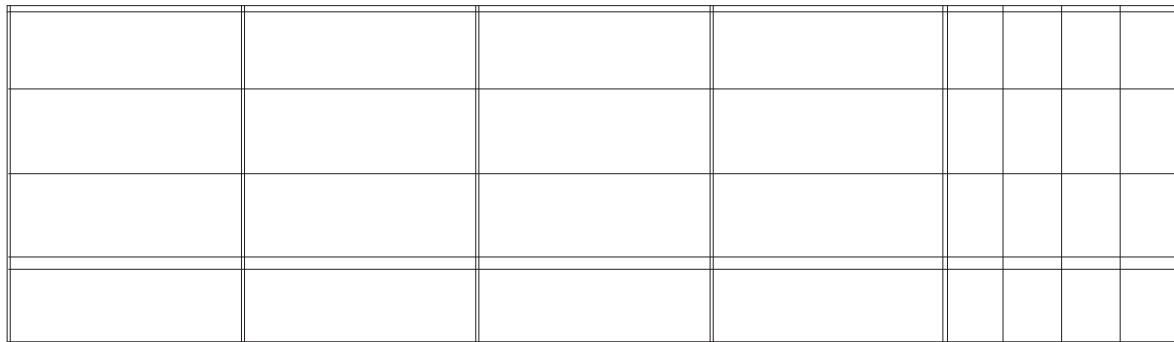
Complexe sportif Cynthia Bolingo

Construction neuve d'une salle de sport sur un espace résiduel situé le long des voies de chemin de fer. Le bâtiment est constitué d'une grande salle (vestiaires et dojos) et d'un deuxième élément avec une toiture parabolique qui héberge la salle polyvalente. Il est complété par un espace de street-workout, un potager collectif, un parvis.





0 100 200 m

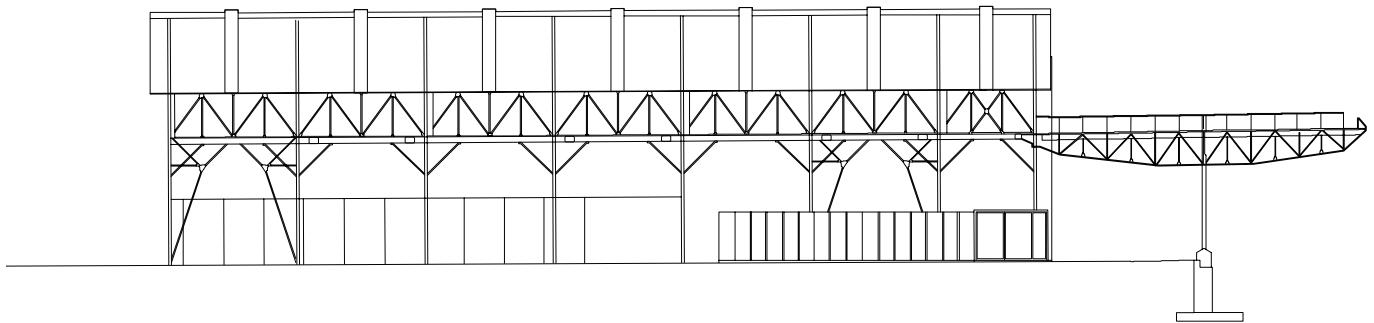
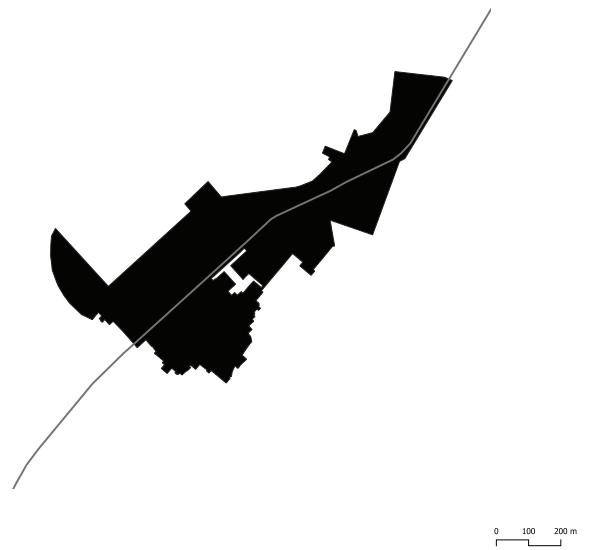


Type:
Centre sportif et centre communautaire
Localisation:
Quai de l'industrie, 31-32
Maître d'ouvrage:
Commune de Molenbeek-Saint-Jean
CQ Heyvaert:
2002-2006 (série 6)
Superficie du bâtiment:
2 304 m²
Bureau d'études (dossier de base)
Architectes (conception):
Pierre Blondel Architectes
Année de réception:
2008
Budget (programme):
3 263 600,60 € HTVA / excl. Btw/ excl. VAT

Halle Libelco

Reconversion de l'îlot de la halle "Libelco". Création d'un nouvel espace public semi-couvert en intérieur d'îlot, réaménagement du quai de l'Industrie et reconversion du bâtiment arrière en crèche avec jardin privé.





Type :
Grande halle et crèche

Localisation :
Quai de l'Industrie, 79

Maître d'ouvrage :
Commune de Molenbeek-Saint-Jean
CQD Petite Senne, 2014-2018 (série 18)

Surface :
5800 m² (espaces publics), 1417m² (crèche)

Bureau d'études (dossier de base):
PTArchitecten

Architecte (conception):
Assoc. L'Escaut-Zampone

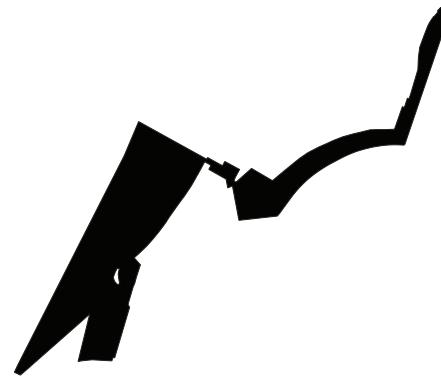
Année de réception :
2022

Budget (programme) :
11 694 636,12 € HTVA

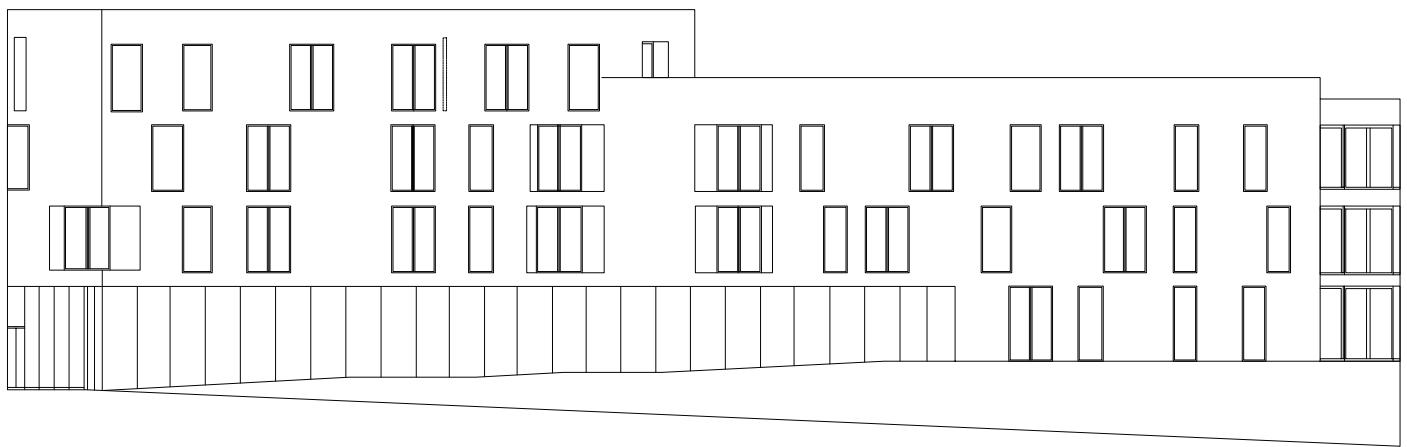
Masui96

Construction d'un immeuble de 10 logements passifs et un équipement (rez commercial) en bordure du parc de la Senne.





0 100 200 m

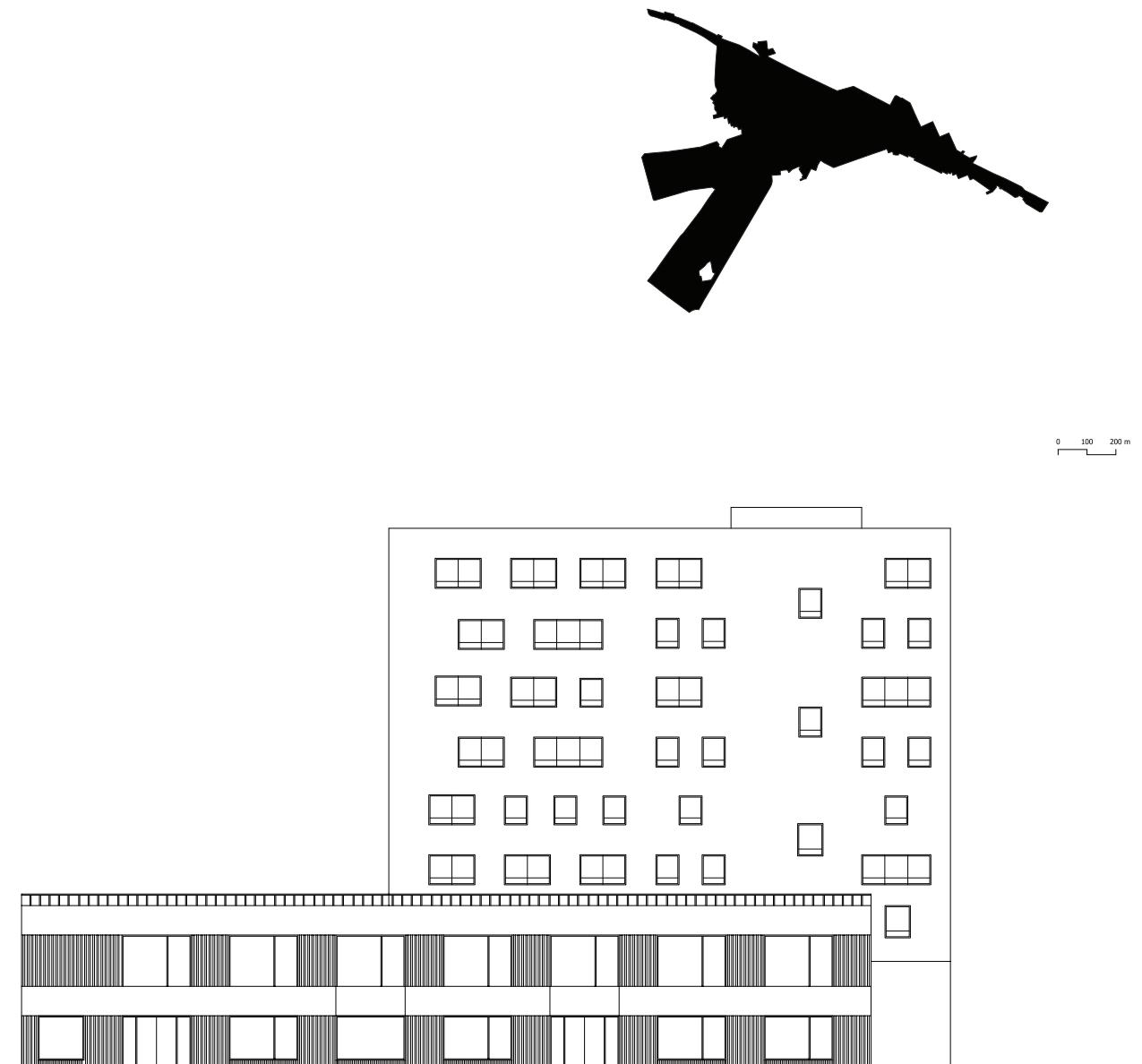


Type :
 logements
Localisation:
 rue Masui, 96
Maître d'ouvrage:
 Ville de Bruxelles
 CQ Masui, 2010-2014 (série 14)
Surface du bâtiment:
 1140 m² de logements
Bureau d'études (dossier de base):
 Karbon, Collectif ipé
Architecte (conception):
 Vanden Eeckhoudt - Creyf Architectes
Année de réception :
 2017
Budget (programme):
 2 530 531,29 € HTVA

BOX120

Rénovation lourde d'un bâtiment de bureaux inoccupé dont la partie arrière est composée de 3 salles de sport polyvalentes, d'une salle culturelle polyvalente, d'un foyer, de 2 salles de réunion, d'une salle d'étude informatisée. La cour quant à elle est aménagée en espace semi-public s'ouvrant vers le futur parc L28.



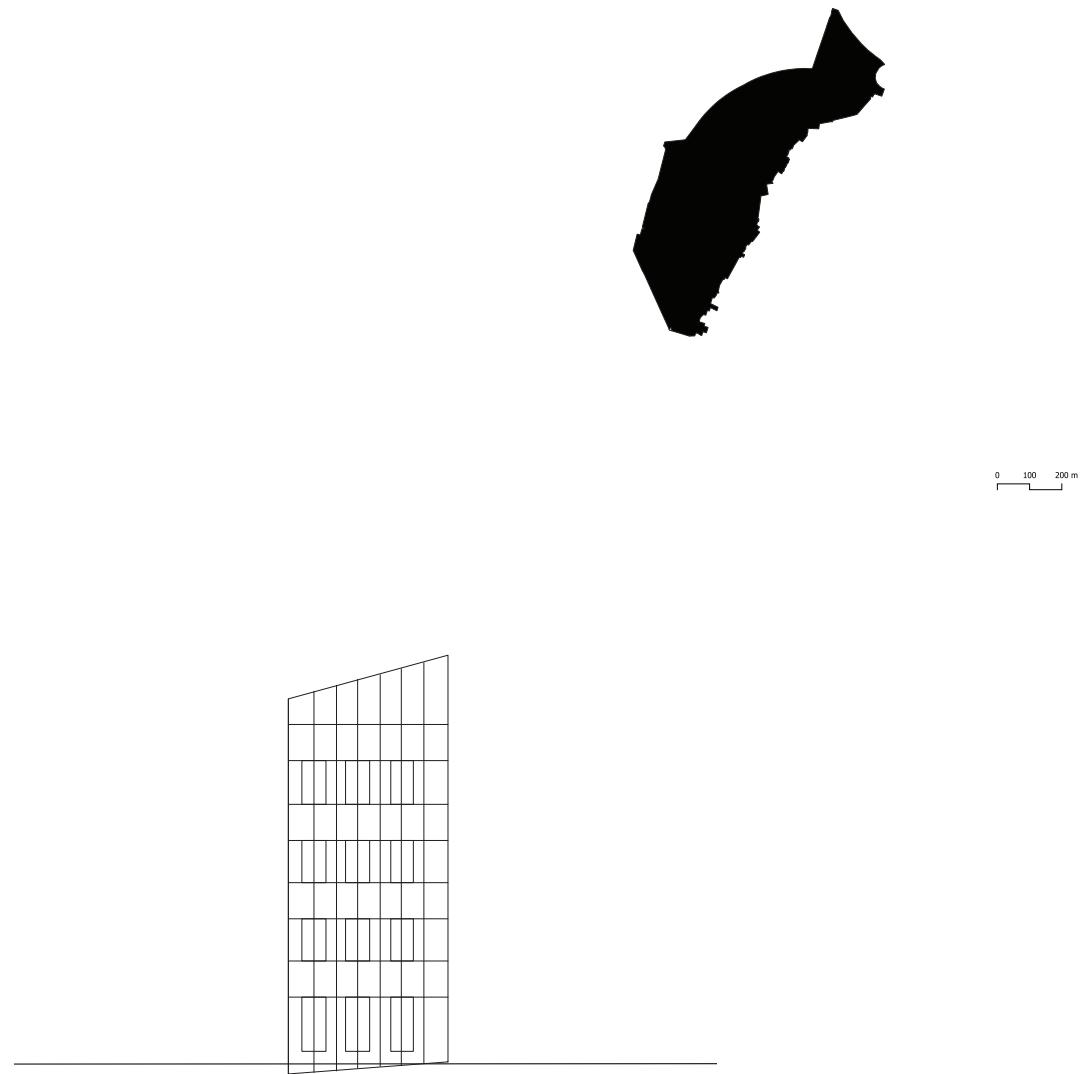


Type :
Centre socio-culturel, sportif et éducatif
Localisation:
Boulevard Émile Bockstael 120
Maître d'ouvrage:
Ville de Bruxelles
 CQD Bockstael, 2013-2017 (série 17)
Surface du bâtiment:
2535m²
Bureau d'études (dossier de base):
Urban Platform, Artgineering
Architecte (conception):
LOW architecten
Année de réception :
2021
Budget (programme):
2 905 263,01 € HTVA

Bâtiment Mario Garzaniti

Construction d'un immeuble d'angle de deux logements sociaux et d'un commerce.



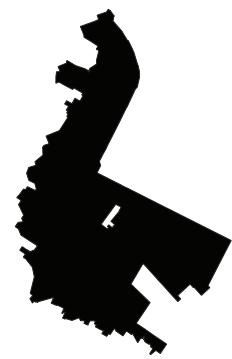


Type :
Logements et commerce
Localisation:
Place Liedts, 21
Maître d'ouvrage:
Commune de Schaerbeek
CQ Pavillon, 1997-2001 (série 2)
Superficie du bâtiment:
314m²
Bureau d'études (dossier de base):
Atelier 55
Architecte (conception):
Atelier d'architecture Mario Garzaniti
Année de réception :
2003
Budget (programme) :
336 218,95 € HTVA

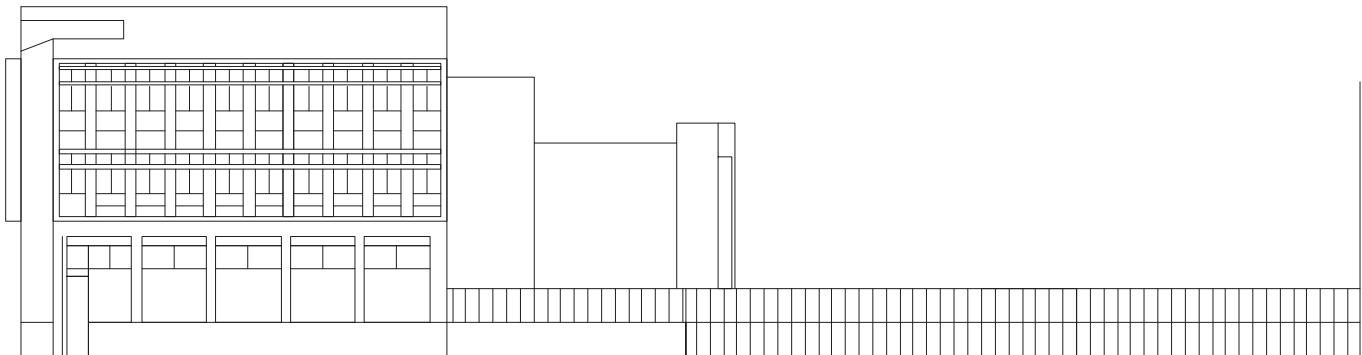
Centre communautaire Maritime

Réaménagement d'un bâtiment industriel en centre communautaire.





0 100 200 m



Type :
Centre communautaire
Localisation:
Rue Vandenboogaerde, 93
Maître d'ouvrage:
Commune de Molenbeek-Saint-Jean
CQ Maritime, 2003-2007 (série 7)
Superficie du bâtiment:
2.305 m²
Bureau d'études (dossier de base):
L'Escaut, O2, BMO & JMS
Architecte (conception):
Matador sprl
Année de réception :
2007
Budget (programme) :
3 870 344,68 € HTVA

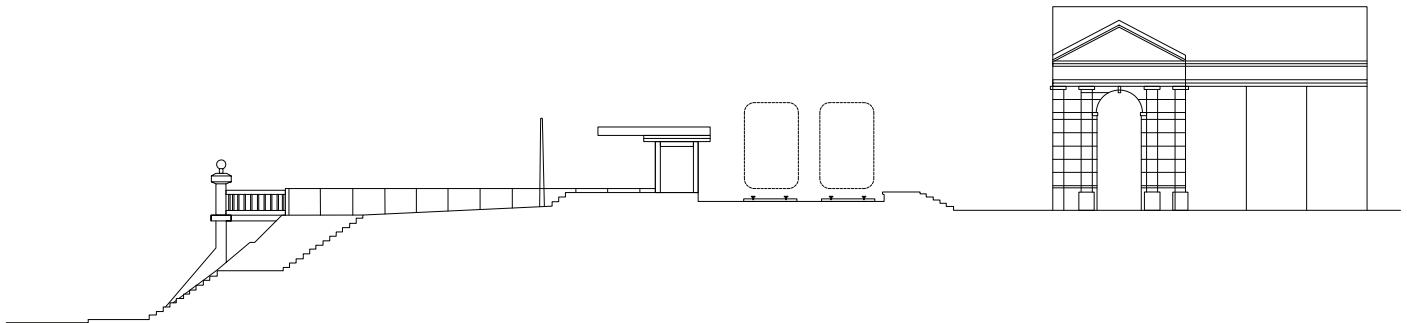
Pockets parks

Création d'espaces verts thématiques (ludique, récréatif, écologique, didactique, potager...), sur des interstices négligés le long des voies de chemin de fer, offrant plus de nature dans des quartiers densément peuplés. Cinq parcs sont prévus en vue de créer une liaison récréative entre la place Émile Bockstael et le canal, dont trois sont déjà réalisés : pocket park Tielemans, la Halte et le Jardin Station. La zone se greffe sur le réseau de parcs plus vaste comprenant le Parc de la Senne, le parc L28, et Tour&Taxis.





0 100 200 m



Type :

Espace vert

Localisation:

rue Tielemans, rue Albert et rue Champs de l'Eglise

Maître d'ouvrage:

Ville de Bruxelles

CQD Bockstael, 2013-2017 (série 17)

Superficie:

5.800 m2 (terrains entre 200 et 2400m2)

Bureau d'études (dossier de base):

Urban Platform, Artgineering

Architecte (conception):

BLOC Paysage, vvv architecture urbanisme

Année de réception :

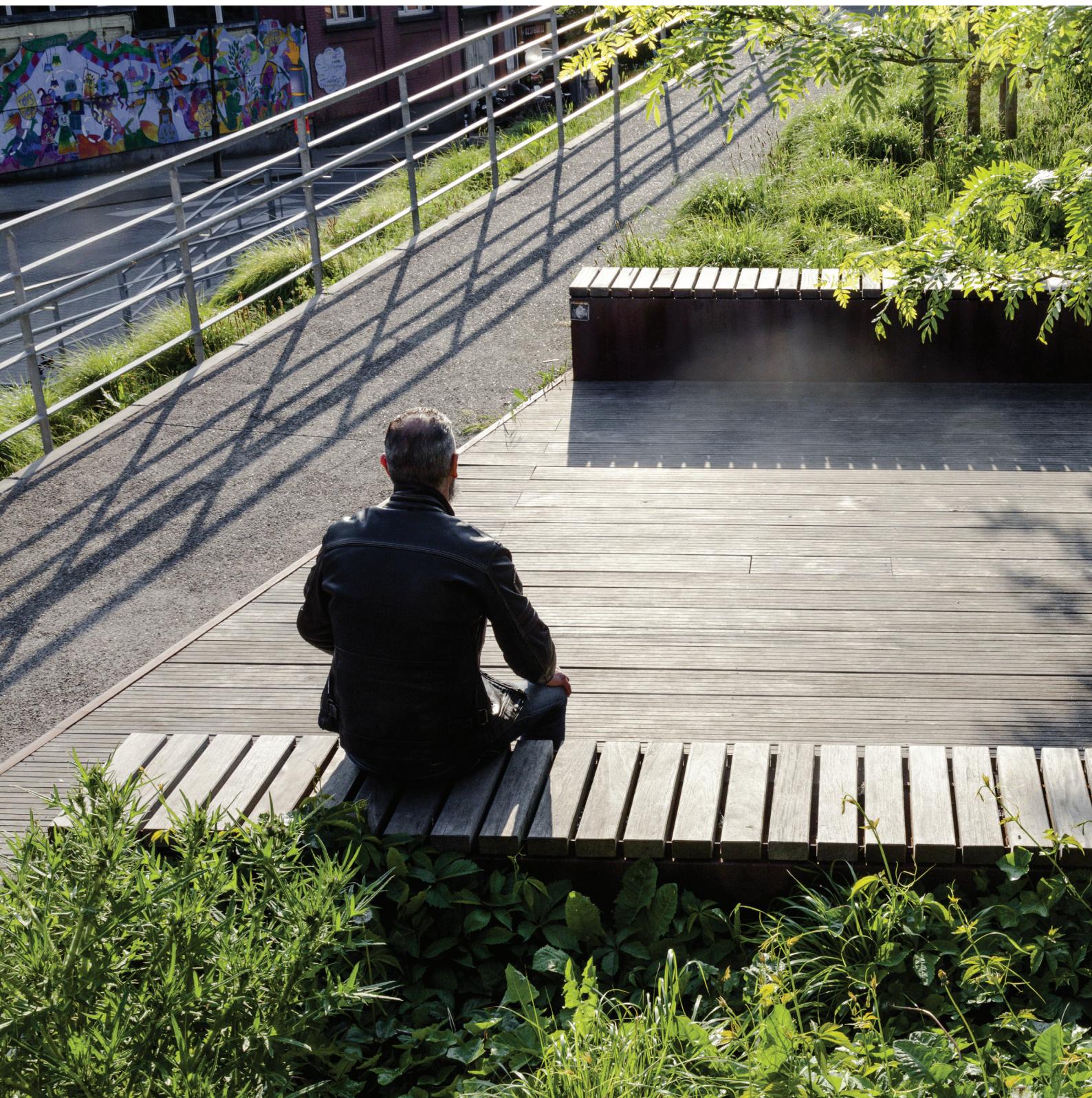
2021

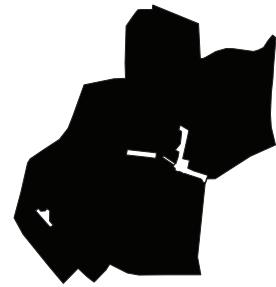
Budget (programme) :

1 274 078,00 € HTVA

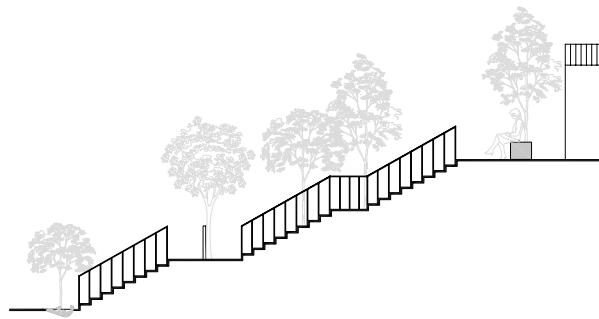
Tracé de l'eau

Rénovation d'une série d'espaces publics, allant des abords de la gare de Forest Est jusqu'au square situé au croisement des rues du Dries et de l'Eau, permettant de mettre en valeur l'eau dans l'espace public tout en limitant son ruissellement et en accroissant la convivialité et la sécurité des usagers faibles.





0 100 200 m



Type :
Espace public
Localisation:
Rue du Dries, Rue de l'eau, Rue Jean-Baptiste Vanpé,
Gare de Forest Est
Maître d'ouvrage:
Commune de Forest
CQD Abbaye, 2014-2018 (série 18)
Superficie:
3 ha
Bureau d'études (dossier de base):
Karbon
Architecte (conception):
Taktyk + INFRA Services + ecorce
Année de réception :
2022
Budget (programme) :
1 888 916,59 € HTVA

COINS

Les Contrats de Quartiers Durables ne se contentent pas seulement de combler les vides dans les quartiers de Bruxelles et de rassembler les pièces d'une ville morcelée. Ils jouent aussi un rôle important face aux grands projets amenant à la transformation des territoires urbains, en concentrant leurs efforts sur leurs franges et leurs abords souvent fragilisés. Ces espaces, généralement situés entre deux quartiers et aux limites des communes ou de la ville, forment parfois de véritables fractures dans le paysage urbain et social.

Depuis le début des années 2000, la Région planifie le développement d'une série de zones stratégiques qui doivent assurer un rôle majeur dans l'économie, la culture et les loisirs et contribuer à l'attractivité de Bruxelles, en s'appuyant sur l'investissement et la maîtrise foncière privés. Dans la première décennie de leur mise en œuvre, les Contrats de Quartier ne s'approchaient pas des grands projets urbains. Mais progressivement s'est imposée l'évidence que le marché seul ne pouvait assurer la transformation des grands périphéries tertiaires tout en agissant sur les quartiers qui les entourent ou les traversent.

Dans cette partie de l'exposition, les quartiers Nord et Midi, quartiers de gare, sont examinés pour illustrer la façon dont les Contrats de Quartier interviennent afin de traiter ces espaces limitrophes des grands projets urbains. Les projets tels que Tour & Taxis ou le plan Manhattan ont profondément modifié l'architecture et la dynamique sociale des quartiers Nord et Maritime. Basées sur des logiques de production urbaine néolibérales qui impliquent principalement des promoteurs privés et des fonds d'investissement, ces opérations ont attiré une nouvelle population aisée, tandis que les habitants plus modestes, et leurs usages, ont été poussés vers les marges et les quartiers périphériques. C'est précisément dans ces espaces résiduels situés aux abords des grandes enclaves post-industrielles et administratives, souvent négligés par les promoteurs immobiliers, que les Contrats de Quartier interviennent.

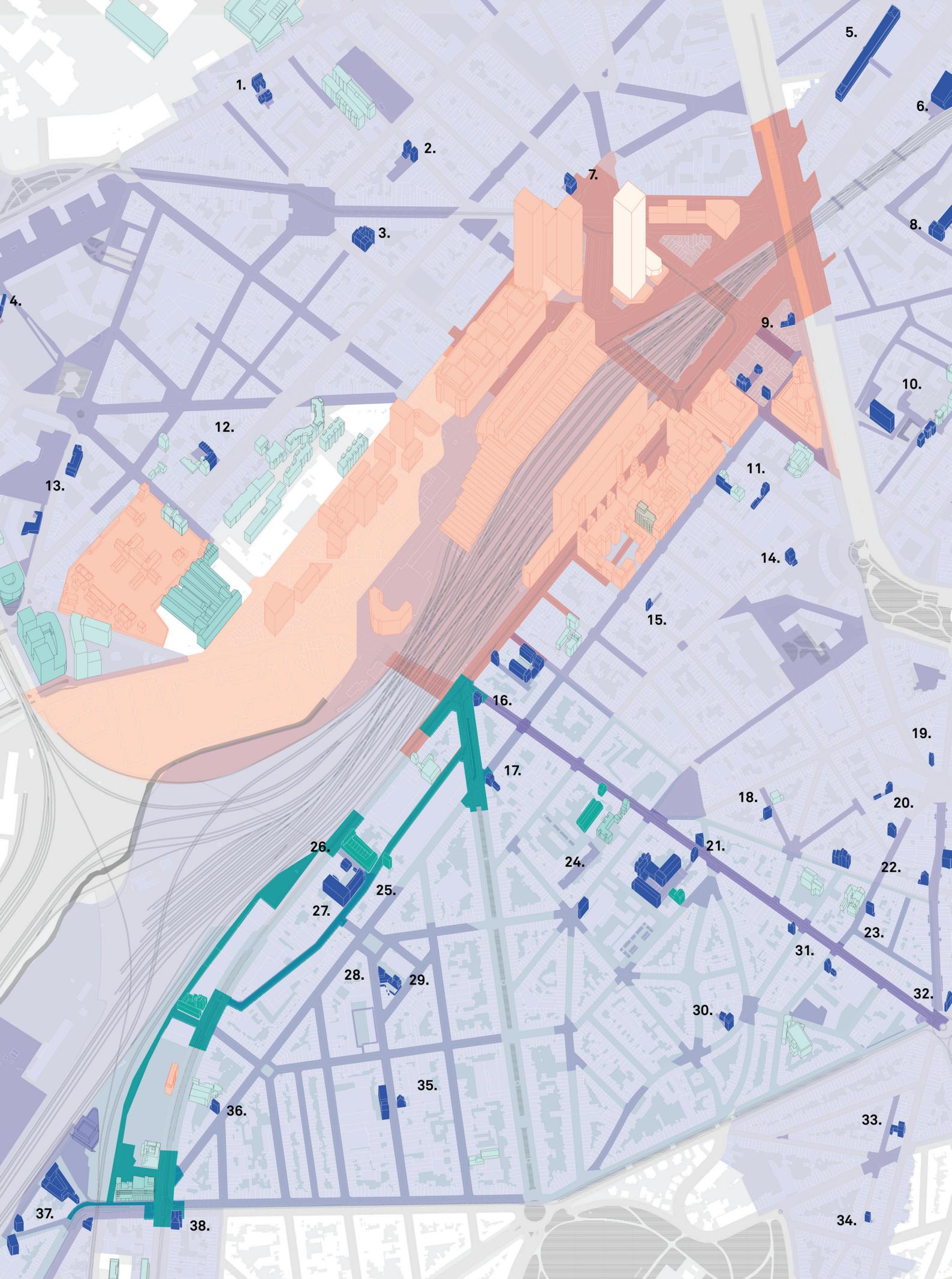
Érigés sur un ancien terrain vague résultant de la mise en suspens d'opérations initialement prévues dans le plan Manhattan, la Maison de quartier Soleil du Nord et le parc Gaucheret ont été conçus, par exemple, pour faire tampon entre les tours de bureaux du nouveau centre d'affaires du quartier Nord et les îlots résidentiels du quartier Masui préservés des démolitions réalisées dans ce cadre. Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Masui (2010-2014), l'aménagement du parc de la Senne sur l'emprise de l'ancien lit de la rivière, en lien avec de nouveaux équipements pour les habitants, répondait à la même volonté de retisser un tissu urbain fragmenté suite à la réalisation de grands projets. De même, des investissements publics comme ceux dans les quartiers adjacents à Tour & Taxis grâce aux Contrats de Quartier Marie-Christine (1997-2001), Maritime (2003-2007), Escaut-Meuse (2004-2008) ont permis la création d'infrastructures sociales majeures comme le Centre Communautaire Maritime, aux franges d'une enclave privée.

Dans le quartier Midi, dont la gare fonctionne comme une porte d'entrée internationale pour Bruxelles, et qui est aujourd'hui dominé par les bureaux à la suite d'une opération urbanistique visant à asseoir sa fonction administrative, des initiatives publiques travaillent à rééquilibrer les fonctions urbaines en renforçant le caractère résidentiel, en créant des espaces verts et en développant de nouveaux équipements publics. Le projet-phare Divercity, dans le cadre du Contrat de Quartier Primeurs-Pont de Luttre (2009-2013), illustre ces efforts. Construit sur une ancienne friche industrielle à la croisée de deux lignes de chemin de fer, Divercity propose un ensemble d'équipements d'intérêt collectif tels qu'une crèche, un centre de formation horeca, un centre senior et un espace jeunesse, ainsi qu'un espace vert pour compenser le manque d'espaces verts et d'infrastructure de proximité dans ce quartier situé en bout de ville.

En explorant les initiatives réalisées autour des quartiers Nord et Midi, cette partie de l'exposition vous invite à déplacer le regard habituellement porté sur les Contrats de Quartier. Ces derniers peuvent être pensés comme des outils de revalorisation des franges urbaines qui permettent d'atténuer l'effet de marginalisation et les processus d'enclavement générés par les grands projets urbains.

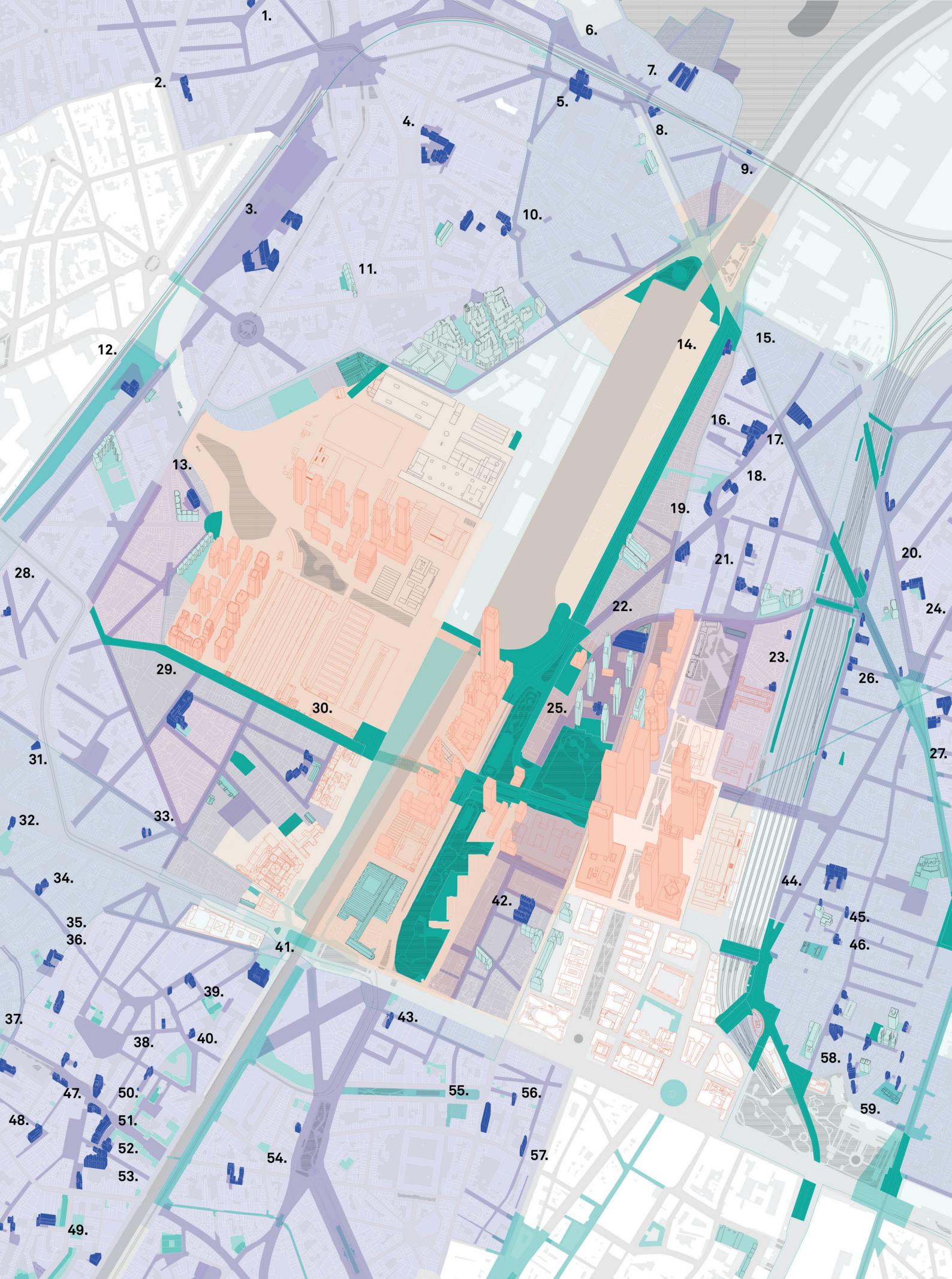


© Samir Amezian



1. CHAUSSÉE DE MONS, 202
Contrat de Quartier CONSEIL
Anderlecht (2004 - 2008)
2. RUE JOREZ, 33
Contrat de Quartier CONSEIL
Anderlecht (2004 - 2008)
3. CENTRE DE QUARTIER ROSSINI
Contrat de Quartier CONSEIL
Anderlecht (2004 - 2008)
4. RUE DU TRANSVAAL, 30-32
Contrat de Quartier Durable CANAL-MIDI
Anderlecht (2010 - 2014)
5. VITRINES GARE DU MIDI
Contrat de Quartier ROUPPE
Bruxelles - Brussel (2008 - 2012)
6. SALLE DE SPORT TERRE-NEUVE
Contrat de Quartier Durable JONCTION
Bruxelles (2014 - 2018)
7. ANGLE BARA / CLÉMENCEAU
Contrat de Quartier PÉQUEUR AVIATION
Anderlecht (2000 - 2004)
8. LAVOIR, 30
Contrat de Quartier TANNEURS
Bruxelles (2000 - 2004)
9. PORTE DE HAL, 65 - RUE DE RUSSIE, 8-12 - RUE DE MÉRODE, 19
Contrat de Quartier FONTAINAS
Saint-Gilles (2007 - 2011)
10. CENTRE COMMUNAUTAIRE RADIS-MAROLLES
2-4 RUE PIEREMANS / DES MÉNAGES 2-10
Contrat de Quartier TANNEURS
Bruxelles (2000-2004)
11. EXTENSION CENTRE SPORTIF
RUE DE RUSSIE, 41
RUE D'ANGLETERRE, 47
Contrat de Quartier FONTAINAS
Saint-Gilles (2007 - 2011)
12. BD DE LA RÉVISION, 75-83
Contrat de Quartier GOUJONS - RÉVISION
Anderlecht (1999 - 2003)
13. CENTRE DE VACANCES «GOUJONS»
RESTAURANT SOCIAL, ABORDS DE LA TOUR
ET PARC DES GOUJONS
Contrat de Quartier Durable CANAL-MIDI
Anderlecht (2010 - 2014)
14. CRÈCHE EMILE FERON
Contrat de Quartier FONTAINAS
Saint-Gilles (2007 - 2011)
15. JOSEPH CLAES, 36
Contrat de Quartier FONTAINAS
Saint-Gilles (2007 - 2011)
16. ÎLOT RODELLE - AVENUE FONSNY, 94
RUE DU DANEMARK, 15-17 & 19-23
AVENUE DU ROI, 2
Contrat de Quartier THÉODORE VERHAEGEN
Saint-Gilles (2001 - 2005)
17. RUE DE MERODE, 218-220
Contrat de Quartier WIELEMANS
Forest (1994 - 1998)
18. RUE THÉODORE VERHAEGEN, 150
Contrat de Quartier THÉODORE VERHAEGEN
Saint-Gilles (2001 - 2005)
19. RUE JEAN VOLDERS, 72
Contrat de Quartier MÉTAL - MONNAIES
Saint-Gilles (2003 - 2007)
20. RUE FRANZ GAILLARD, 9
21. EGLISE SAINT-GILLES, 71
RUE DETHY, 31-37
Contrat de Quartier BARRIÈRE - BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES
Saint-Gilles(1994 - 1998)
22. FOREST, 111
Contrat de Quartier FONTAINAS
Saint-Gilles (2007 - 2011)
23. RUE DU FORT, 11
CHAUSSÉE DE WATERLOO, 103
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG
Saint-Gilles (2009 - 2013)
24. FORT, 48
Contrat de Quartier BARRIÈRE - BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES
Saint-Gilles (1994 - 1998)
25. ECAM: EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS
LOGEMENTS RUE DU TIR, 12
PÔLE SOCIAL
Contrat de Quartier
Durable BOSNIE
Saint-Gilles (2012 - 2016)
26. CINZANO
RUE DE BELGRADE, 80-88
Contrat de Quartier WIELEMANS
Forest (1994 - 1998)
27. PROJET «IMPRIMERIE»
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE
Forest (2008 - 2012)
28. BELGRADE 74 - LOGEMENTS ACCESSIBLES
Contrat de Quartier Durable WIELS-SUR-SENNE
Forest (2018 - 2022)
29. MAISON DE QUARTIER
Contrat de Quartier WIELEMANS
Forest (1994 - 1998)
30. MAISON DE QUARTIER ET 3 LOGEMENTS
RUE DE FIERLANT, 2
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE
Forest (2008 - 2012)
31. CHAUSSÉE DE FOREST, 193-195
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG
Saint-Gilles (2009 - 2013)
32. RUE GUILLAUME TELL, 48
RUE DU FORT, 74
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG
Saint-Gilles (2009 - 2013)
33. MONNAIES, 195/199
Contrat de Quartier BARRIÈRE -
BETHLÉEM - EGLISE ST-GILLES
Saint-Gilles (1994 - 1998)
ALSEMBERG, 51-53 / GARIBALDI, 22
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG
Saint-Gilles (2009 - 2013)
- 34 RUE GARIBALDI, 60
Contrat de Quartier PARC-ALSEMBERG
Saint-Gilles (2009 - 2013)
35. RUE DE FIERLANT, 69-93
RUE DE FIERLANT, 80
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE
Forest (2008 - 2012)
36. MAISON DES JEUNES
RUE DE MERODE, 441
Contrat de Quartier SAINT-ANTOINE
Forest (2008 - 2012)
37. DIVERCITY
Contrat de Quartier PRIMEURS - PONT DE LUTTRE
Forest (2009 - 2013)
38. MAISON DES INITIATIVES
Contrat de Quartier Durable WIELS-SUR-SENNE
Forest (2018 - 2022)





Grands projets de la zone stratégique Midi
Projets réalisés dans le cadre de contrats de quartier
Espaces publics, espaces verts, voiries réaménagées dans le cadre de contrats de quartier

Opérations de rénovation urbaines programmées dans le cadre des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU)
Projets réalisés par un grand opérateur régional sectoriel et/ou ayant bénéficié d'un financement européen FEDER (Citydev, SLRB, Beliris)



1. RUE THYS-VANHAM, 15-19
Contrat de Quartier LÉOPOLD À LÉOPOLD
Bruxelles (2005 - 2009)

2. ECO-CRÈCHE MARIE POPELIN
RUE LOUIS WITTOUCK, 46
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL
Bruxelles (2013 - 2017)

3. PÔLE SPORT ET JEUNESSE ET RÉNOVATION DES BUREAUX
AVENUE EMILE BOCKSTAEL, 122
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL
Bruxelles (2013 - 2017)

4. CENTRE DE JEUNES ET MAISON DES ENFANTS
RUE MOORSLEDE, 54-56
CRÈCHE PLACE WILLEMS
RUE WILLEMS, 11
PLACE WILLEMS, 14-16
Contrat de Quartier MAISON ROUGE
Bruxelles (2007 - 2011)

5. LOGEMENTS ET RESTAURANT SOCIAL
RUE STEFANIA, 24-32
Contrat de Quartier MAISON ROUGE
Bruxelles (2007 - 2011)

6. RUE STÉPHANIE 27-29
Contrat de Quartier MARIE-CHRISTINE
Bruxelles - Brussel (1997 - 2001)

7. PREMIÈRE MAISON COMMUNALE DE LAEKEN
RUE DU PALAIS OUTRE-PONTS, 458-460
Contrat de Quartier PALAIS OUTRE-PONTS
Bruxelles (2002 - 2006)

8. AVENUE DE LA REINE, 325-327
Contrat de Quartier PALAIS OUTRE-PONTS
Bruxelles (2002 - 2006)

9. POCKET PARK LA HALTE
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL
Bruxelles (2013 - 2017)

10. RUE DE LA BRIQUETERIE, 20
PLACE DE LA MAISON ROUGE
RUE COMTESSE DE FLANDRE, 2-4
Contrat de Quartier MARIE-CHRISTINE
Bruxelles (1997 - 2001)

11. BOCKSTAEL, 160
AVENUE EMILE BOCKSTAEL, 156-162
Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL
Bruxelles (2013 - 2017)

12. AV. J. DUBRUCQ, 224-226
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE
Molenbeek (2004 - 2008)

13. SAMBRE, 23-33
Contrat de Quartier MARITIME
Molenbeek (2003 - 2007)

14. CHAUSSÉE D'ANVERS / ALLÉE VERTE, 418
Contrat de Quartier Durable MASUI
Bruxelles (2010 - 2014)

15. AVENUE DE LA REINE 178
Contrat de Quartier Durable MASUI
Bruxelles (2010 - 2014)

16. CHAUSSÉE D'ANVERS 413-417
RUE DE L'ECLUSIER COGGE, 29-31
RUE MASUI 116-118
RUE MASUI 96 / SENNE
Contrat de Quartier Durable MASUI
Bruxelles (2010 - 2014)

17. AVENUE DE LA REINE 178
Contrat de Quartier Durable MASUI
Bruxelles (2010 - 2014)

18. LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS
MASUI, 111
Contrat de Quartier Durable HÉLIPORT-ANVERS
Bruxelles (2021 - 2025)

19. MAISON MASUI, 71-79
Contrat de Quartier NORD
Bruxelles (1999 - 2003)

20. PALAIS, 193-199 / VAN SCHOOR, 3
Contrat de Quartier PAVILLON
Schaerbeek (1997 - 2001)

21. MAISON MEDICALE DESTOUVELLES / GAUCHERET
RUE JOLLY, 170-172
LOGEMENTS NEUFS - JOLLY, 164
PÔLE ÉCOLE, ENFANCE ET SPORT
Contrat de Quartier Durable REINE - PROGRÈS
Schaerbeek (2012 - 2016)

22. CENTRE PÔLE NORD
CHAUSSEE D'ANVERS, 208-210
Contrat de Quartier NORD
Bruxelles (1999 - 2003)

23. RUE DU PROGRÈS,
287 & 249-251
Contrat de Quartier AERSCHOT
Schaerbeek (2001 - 2005)

24. RUE DU PALAIS, 153
PLACE LIEDTS, 21
Contrat de Quartier PAVILLON
Schaerbeek (1997 - 2001)

25. MAISON DE QUARTIER MILLÉNAIRE
Contrat de Quartier Durable HÉLIPORT-ANVERS
Bruxelles (2021 - 2025)

26. PROGRÈS, 287 & 249-251
REINE, 28 & 48
AERSCHOT, 208 & 222-224
AERSCHOT / DE POTTER, 162
AERSCHOT, 186 / LIEDTS, 1
AERSCHOT, 188 / LIEDTS, 2-4
Contrat de Quartier AERSCHOT
Schaerbeek (2001 - 2005)

27. RUE BRICHAUT, 2
Contrat de Quartier
LEHON -KESSELS
Schaerbeek (2005 - 2009)

28. MAISON DE QUARTIER
RUE MAAS, 44
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE
Molenbeek (2004 - 2008)

29. CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME
RUE VADENBOOGAERDE, 93
Contrat de Quartier MARITIME
Molenbeek (2003 - 2007)

30. BRUMÉTAL / LE LORRAIN, 6-8
BRUMÉTAL / VAN MEYEL 39-41
Contrat de Quartier MARITIME
Molenbeek (2003 - 2007)

31. EPICERIE SOCIALE
BOULEVARD DU JUBILE, 42
Contrat de Quartier ESCAUT - MEUSE
Molenbeek (2004 - 2008)

32. BOULEVARD LÉOPOLD II, 170
Contrat de Quartier Durable
AUTOUR DE LÉOPOLD II
Molenbeek (2012 - 2016)

33. POCKET PARC ET LOGEMENTS
RUE DE MEXICO
Contrat de Quartier Durable AUTOUR DE LÉOPOLD II
Molenbeek (2012 - 2016)

34. MAISON DES FEMMES
RUE DU JARDINIER, 77-79
Contrat de Quartier ATELIERS -MOMMAERTS
Molenbeek (2005 - 2009)

35. INTÉRIEUR D'ÎLOT MCCS - RUE MOMMAERTS, 2A
Contrat de Quartier ATELIERS
Molenbeek (2005 - 2009)

36. PÔLE POLYVALENT DE LA MAISON DES CULTURES
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
Contrat de Quartier Durable ETANGS NOIRS
Molenbeek (2021 - 2025)

37. INFRASTRUCTURES
CHAUSSÉE DE MERCHEM, 19
Contrat de Quartier CINÉMA
Molenbeek (2009 - 2013)

38. AVENIR
Contrat de Quartier CINÉMA
Molenbeek (2009 - 2013)

39. COURTOIS / RUISSEAU, 5
MAROQUIN, 12-14
Contrat de Quartier ST-JEAN-BAPTISTE
Molenbeek (1994 - 1998)

40. LOGEMENTS ET PARC PETITE SENNE
RUE DES HOUILLEURS, 19
Contrat de Quartier ATELIERS – MOMMAERTS
Molenbeek (2005 - 2009)

41. QUAI DES CHARBONNAGES, 86
Contrat de Quartier Durable AUTOEUR DE LÉOPOLD II
Molenbeek (2012 - 2016)

42. STOCK THÉÂTRE
RUE NICOLAY, 10-16
Contrat de Quartier NORD
Bruxelles (1999 - 2003)

43. RUE DES COMMERCANTS, 72
Contrat de Quartier LES QUAIS
Bruxelles (2006 - 2010)

44. CONSTRUIRE LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT
Contrat de Quartier Durable PETITE COLLINE
HEUVELTJE
Schaerbeek (2020 - 2024)

45. DUPONT, 11
LINNÉ, 114-116
FRATERNITÉ, 7-9
Contrat de Quartier BRABANT
Schaerbeek (2000 - 2004)

46. GODEFROID DE BOUILLON, 8
Contrat de Quartier RUE VERTE
Saint-Josse
(2000 - 2004)

47. RUE DE L'ECOLE, 63-65 ET RUE DU FACTEUR, 25
Contrat de Quartier ATELIERS
Molenbeek (2005 - 2009)

48. RUE FIN, 34-38, 37-39
RUE FIN, 42-44 ET RANSFORT, 32

49. L'ESPOIR / FIN, 3-13
Contrat de Quartier FONDERIE
Molenbeek (2001 - 2005)

50. ANGLE NIVEAU/FACTEUR/ECOLE
RUE DU NIVEAU, 50
Contrat de Quartier CRYSTAL - ETANGS NOIRS
Molenbeek (2000 - 2004)

51. RUE VANDERMAELEN, 5-7
Contrat de Quartier FONDERIE
Molenbeek (2001 - 2005)

52. RUE DU COMTE DE FLANDRE, 45-51
Contrat de Quartier ATELIERS
Molenbeek (2005 - 2009)

53. PETITE SENNE
RUE VANDERMAELEN, 16
PETITE SENNE II
RUE SAINTE-MARIE, 31-35
TERRASSES RESTOS SOCIAUX GAND-FLANDRE
QUAI DU HAINAUT, 23
Contrat de Quartier CINÉMA
Molenbeek (2009 - 2013)

54. BARCHON / CONSTRUCTION
QUAI AU BOIS DE CONSTRUCTION, 3
RUE LOCQUENGHIEN, 20-28
Contrat de Quartier LES QUAIS
Bruxelles (2006 - 2010)

55. PLANTATIONS, 133-151
Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA
Bruxelles (1994 - 1998)

56. LOGEMENTS EPARGNE/ ECHELLES, 26
Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA
Bruxelles (1994 - 1998)

57. LOGEMENTS PONT-NEUF / PÉLICAN, 28
Contrat de Quartier ANVERS – ALHAMBRA
Bruxelles (1994 - 1998)

58. RUE BOTANIQUE, 1-57
Contrat de Quartier RUE VERTE
Saint-Josse (2000 - 2004)

59. RUE GODEFROID DE BOUILLON, 64, 50-52, 18
RUE SAINT-FRANÇOIS, 68, 34-36, 4-10
RUE DE LA POSTE / ECOLE Tournesols / BAINS, 51-53
RUE VERTE, 38-40, 52
Contrat de Quartier MÉRIDIEN
DE BRUXELLES
Saint-Josse
(2006 - 2010)

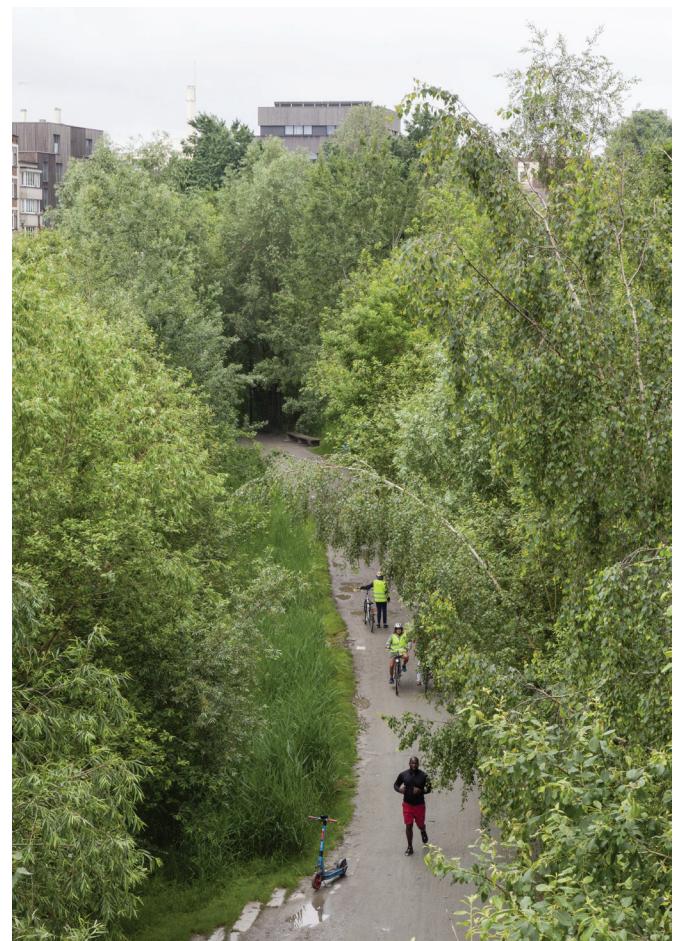
LIGNES

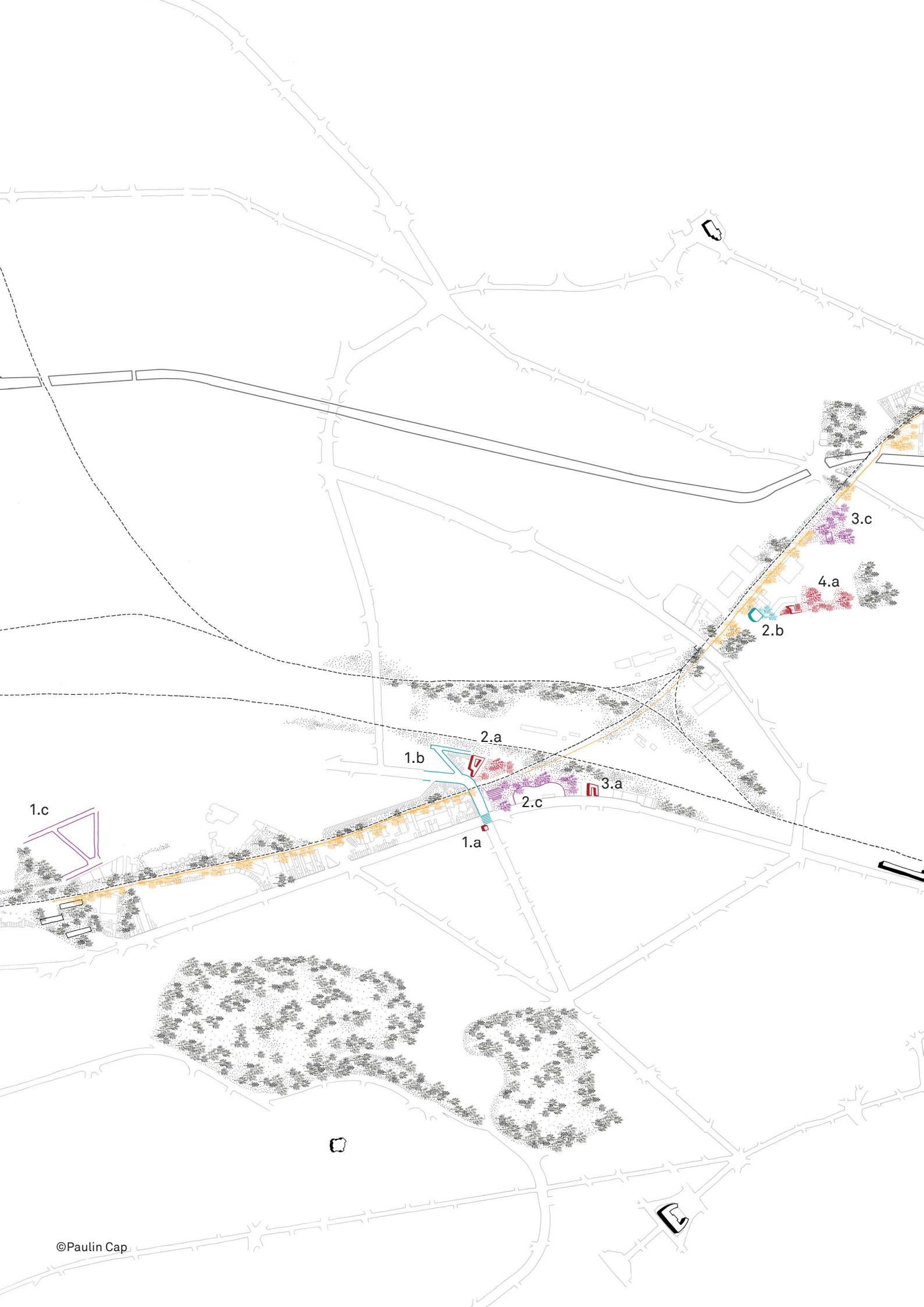
La pratique des Contrats de Quartiers Durables a, pour partie, permis de générer une forme bruxelloise très spécifique de planification incrémentale de la ville et de modification de sa structure à l'échelle régionale et métropolitaine, non comme le résultat d'une vision préalable, mais d'un long processus d'ajustement et d'agrégation d'opérations ponctuelles et locales réalisées dans leur temporalité resserrée. En adoptant une approche pas à pas pour remodeler la ville, ils en sont venus à générer progressivement une cohérence qui n'était pas prédéfinie. Ces derniers peuvent donc aussi apparaître comme des alignements d'opérations qui constituent, dans le temps long, les éléments d'un réseau métropolitain d'espaces verts et de voies cyclo-piétonnes en lien avec du logement et des équipements.

Cette partie de l'exposition montre cet assemblage et la forme qu'il produit. Dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Masui (2010-2014), la volonté dans le quartier Nord, d'aménager un tronçon de l'ancien lit de la Senne, coincé en intérieur d'ilot, a permis d'articuler un projet de Bruxelles Environnement de liaison verte entre le domaine royal de Laeken et le centre-ville, tout en participant à la construction d'un nouveau lieu urbain de rencontre et d'équipements à caractère sociaux pour le quartier. C'est le budget de plusieurs Contrats de Quartiers (Durables), un projet Beliris et des financements de Bruxelles Environnement qui ont permis la mise en œuvre et l'aménagement de tronçons successifs du parc linéaire le long de la ceinture ferroviaire ouest (L28) comprenant plusieurs équipements (crèche Olina, Parckfarm, Maison de l'adolescent MADO) en passe de devenir la première cyclostrade de Bruxelles, entre le Domaine royal et Cureghem, une cyclostrade qui est non seulement une infrastructure mais une série de lieux urbains, habités, pratiqués et vécus. L'aire de jeux Dubrucq est un exemple de petit projet à l'échelle communale qui pose la première étape vers la réalisation de ce maillage vert à l'échelle régionale. Ce petit parc communal a été l'élément déclencheur du processus de transformation de toute la zone et de l'idée de créer un grand espace vert traversant cet ancien site ferroviaire, ce qui deviendra le parc L28.

Suivant la même dynamique, c'est le Contrat de Quartier Durable Abbaye (2014-2018) qui a préparé le terrain pour une nouvelle liaison cyclo-piétonne le long du chemin de fer à Forest et qui a engendré, à la suite d'une étude de définition, l'aménagement d'une série d'espaces publics autour d'une réflexion sur la gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant de la Senne. C'est ce projet «Tracé de l'eau» et les actions sur les espaces publics qui ont conduit à envisager à une échelle plus vaste le Parc de l'avant-Senne. Situé à proximité immédiate de la circulation automobile intense, ce dernier offrirait un itinéraire alternatif vert et sécurisé bienvenu pour les piétons et cyclistes. Cette piste permettra une nouvelle liaison cyclable interrégionale qui viendra connecter les différents équipements le long de la voie ferrée et dans les quartiers proches (Contrat de Rénovation Urbaine «Avenue du Roi» et Masterplan Forest-Sur-Senne). Ce projet est aujourd'hui la colonne vertébrale de nouveaux espaces publics pour une partie de Forest en pleine transformation et densification.

A travers ces cas, la pratique des Contrats de Quartiers Durables démontre une vraie capacité à transformer le maillage régional d'infrastructures sociales et la structure métropolitaine d'espaces ouverts à Bruxelles, à partir de l'échelle locale, sur une durée certes longue, mais avec une vraie efficacité et une articulation fine avec la réalité socio-économique des quartiers. Une grande figure métropolitaine se dessine au fil de ces initiatives et de la connexion des différents maillons, sans vision préétablie, mais avec un ancrage réel dans les quartiers et leur vie quotidienne.









■ OPÉRATIONS MENÉES PAR LES COMMUNES

- 1_a
Maison des initiatives
 Avenue Wielemans Ceuppens 1, Forest
 Contrat de Quartier Durable Wiels sur Senne
 2018-2022
- 2_a
Diversity
 Avenue du Pont de Luttre 140, Forest
 Contrat de Quartier Primeurs - Pont de Luttre
 2009-2013
- 3_a
Cité de la petite enfance
 Avenue Van Volxem 400, Forest
 Contrat de Rénovation Urbaine Avenue du Roi
 2017
- 4_a
Restaurant social et parc des Goujons
 Rue des Goujons 57, Anderlecht
 Contrat de Quartier Durable Canal-Midi
 2010-2014
- 5_a
Immeuble de logements et crèche
 Rue d'Enghien 51, Molenbeek
 Contrat de Quartier Ecluse-Saint-Lazare
 2008-2012
- 6_a
Centre de quartier
 Avenue De Roovere 9, Molenbeek
 Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest
 2019-2023
- 7_a
Place Beekkant
Molenbeek Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
 2017
- 8_a
Rue Vandenneperboom
Molenbeek Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
 2017
- 9_a
Centre de Jeunesse
 Rue Decock 86-88, Molenbeek
 Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest
 2019-2023
- 10_a
Immeuble de logements et crèche
 Rue Decock 99-101, Molenbeek
 Contrat de Quartier Rives Ouest
 2007-2011
- 11_a
Place de l'Ouest
Molenbeek Contrat de Quartier Rives Ouest
 2007-2011
- 12_a
Centre polyvalent
 Rue du Neep 22, Koekelberg
 Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique
 2011-2015
- 13_a
Ludothèque
 Avenue Jean Dubrucq 82, Molenbeek
 Contrat de Quartier Escaut-Meuse
 2004-2008
- 14_a
Immeuble de logements
 Avenue Jean Dubrucq 94-96, Molenbeek
 Contrat de Quartier Escaut-Meuse
 2004-2008
- 15_a
- 16_a
Immeuble de logements et crèche
 Avenue Jean Dubrucq 224-226, Molenbeek
 Contrat de Quartier Escaut-Meuse
 2004-2008
- 17_a
Pôle sport et jeunesse
 Boulevard Emile Bockstael 122, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 18_a
Parc Pannenhuis
 Rue Tielemans 2, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 19_a
Place Bockstael et ses abords
Place Emile Bockstael, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 20_a
Passerelle Fransman
 Rue Fransman, Bruxelles
 Contrat de Quartier Léopold à Léopold
 2005-2009
- 21_a
Pocket Park La Terrasse
 Boulevard Emile Bockstael, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 22_a
Pocket Park Le Vallon
 Rue Léopold I, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 23_a
Logement sociaux
 Avenue de la Reine 325-327, Bruxelles
 Contrat de Quartier Palais Outre-Ponts
 2002-2006
- 24_a
Pocket Park La Halte
 Rue Albert 43, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Bockstael
 2013-2017
- 25_a
Immeuble de logements et maison des jeunes
 Rue de l'Eclusier Cooge 29-31, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Masui
 2010-2014
- 26_a
Immeuble de logements avec une surface commerciale
 Rue Masui 96, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Masui
 2010-2014
- 27_a
Logements intergénérationnels
 Rue Masui 111, Bruxelles
 Contrat de Quartier Durable Héliport-Anvers
 2021-2024
- 28_a
Parc Stephenson
 Schaerbeek
 Contrat de Quartier Durable Stephenson
 2019-2023

■ OPÉRATIONS MENÉES POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

1_b
Avenue du Pont de Luttre
Forest
Contrat de Quartier Primeurs - Pont de Luttre
2009-2013

2_b
Immeuble de logements
Rue des Goujons, Anderlecht
Contrat de Quartier Durable Canal-Midi
2010-2014

3_b
Permascheut Rue Verheyden 121, Anderlecht
Contrat de Quartier Durable Scheut
2011-2015

4_b
Molenwest Rue Vandepeeremboom 193, Molenbeek
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
2017

5_b
Quartier de logement
Rue Vandepeeremboom 193, Molenbeek
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
2017

6_b
Immeuble de logements
Rue Vandepeeremboom 106, Molenbeek
Contrat de Quartier Ecluse-Saint-Lazare
2008-2012

7_b
Immeuble de logements
Rue Vandepeeremboom 22, Molenbeek
Contrat de Quartier Rives Ouest
2007-2011

8_b
Parc de l'Ouest
Rue Vandepeeremboom, Molenbeek
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
2017

9_b
Tunnel rue Ganshoren, Koekelberg
Contrat de Quartier Vanhuffel
2003-2007

10_b
Allée 28
Rue Jules Debecker, Koekelberg
Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique
Neighbourhood Contract
2011-2015

11_b
Immeuble de logements avec une surface commerciale
Place Simonis 2-4, Koekelberg
Contrat de Quartier Vanhuffel
2003-2007

12_b
Immeuble de logements avec un espace collectif
Boulevard Emile Bockstael 160, Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Bockstael
2013-2017

13_b
Nouveaux espaces verts
Avenue Secrétin 2, Jette
Contrat de Quartier Durable Magritte
2018-2022

14_b
Immeuble de logements avec une surface commerciale
Boulevard Emile Bockstael 40, Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Bockstael
2013-2017

14_b
Immeuble de logements avec une surface commerciale
Boulevard Emile Bockstael 40, Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Bockstael
2013-2017

15_b
Place Masui
Bruxelles Contrat de Quartier Durable Masui
2010-2014

16_b
Immeuble de logements
Rue Masui 116-118, Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Masui
2010-2014

17_b
Parc de la Senne
Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Masui
2010-2014

■ OPÉRATIONS MENÉES PAR BELIRIS

1_c

Rénovation des rues
Rue Saint-Denis, Forest
Contrat de Quartier Saint-Denis
2006-2010

2_c

Parc autour du Marais
Avenue Van Volxem, Forest
Contrat de Rénovation Urbaine Avenue du Roi
2017

3_c

Parc Crickx
Anderlecht
Contrat de Quartier Durable Canal-Midi
2010-2014

4_c

Rénovation de la rue
Rue Nicolas Doyen, Molenbeek
Contrat de Quartier Heyvaert
2002-2006

5_c

Passerelle de la Gare de l'Ouest
Rue Vandepeeremboom, Molenbeek
Contrat de Rénovation Urbaine Gare de l'Ouest
2017

6_c

Station Osseghem et ses abord
Molenbeek Contrat de Quartier Rives Ouest
2007-2011

7_c

Transformation des abords de la station Simonis
Rue Armistice, Vande Sande et Herkoliers, Koekelberg
Contrat de Quartier Durable Koekelberg historique
2011-2015

8_c

Avenue Jean Dubrucq
Molenbeek Contrat de Quartier Escaut-Meuse
2004-2008

9_c

Rond-point Pouchkine
Bruxelles
Contrat de Quartier Maison Rouge
2007-2011

10_c

Ancienne Gare de Laeken
Rue du Champ de l'Eglise 2, Bruxelles
Contrat de Quartier Durable Bockstael
2013-2017

11_c

Espace public autour de la place Gaucheret
Place Gaucheret, Schaerbeek
Contrat de Quartier Durable Reine-Progrès
2012-2016



Contrat de Quartier
Léopold à Léopold
Leopold
Wijkcontract
Leopold to Leopold
Neighbourhood Contract
Bruxelles - Brussel - Brussels
(2005-2009)
Aries

Contrat de Quartier
Palais-Outre-Pont
Paleizen Over Brugge
Wijkcontract
Palais-Outre-Pont
Neighbourhood Contract
Bruxelles - Brussel - Brussels
(2002-2006)
Cooparch

Contrat de Quartier
Maison Rouge
Roodhuis
Wijkcontract
Red House
Neighbourhood Contract
Bruxelles - Brussel - Brussels
(2007-2011)
Aries

Contrat de Quartier
Marie-Christine
Maria-Christina
Wijkcontract
Marie-Christine
Neighbourhood Contract
Bruxelles - Brussel - Brussels
(1997-2004)
Atelier 55

Contrat de Quartier
Vanliefel
Wijkcontract
Neighbourhood Contract
Koekelberg (2003-2007)
Agora

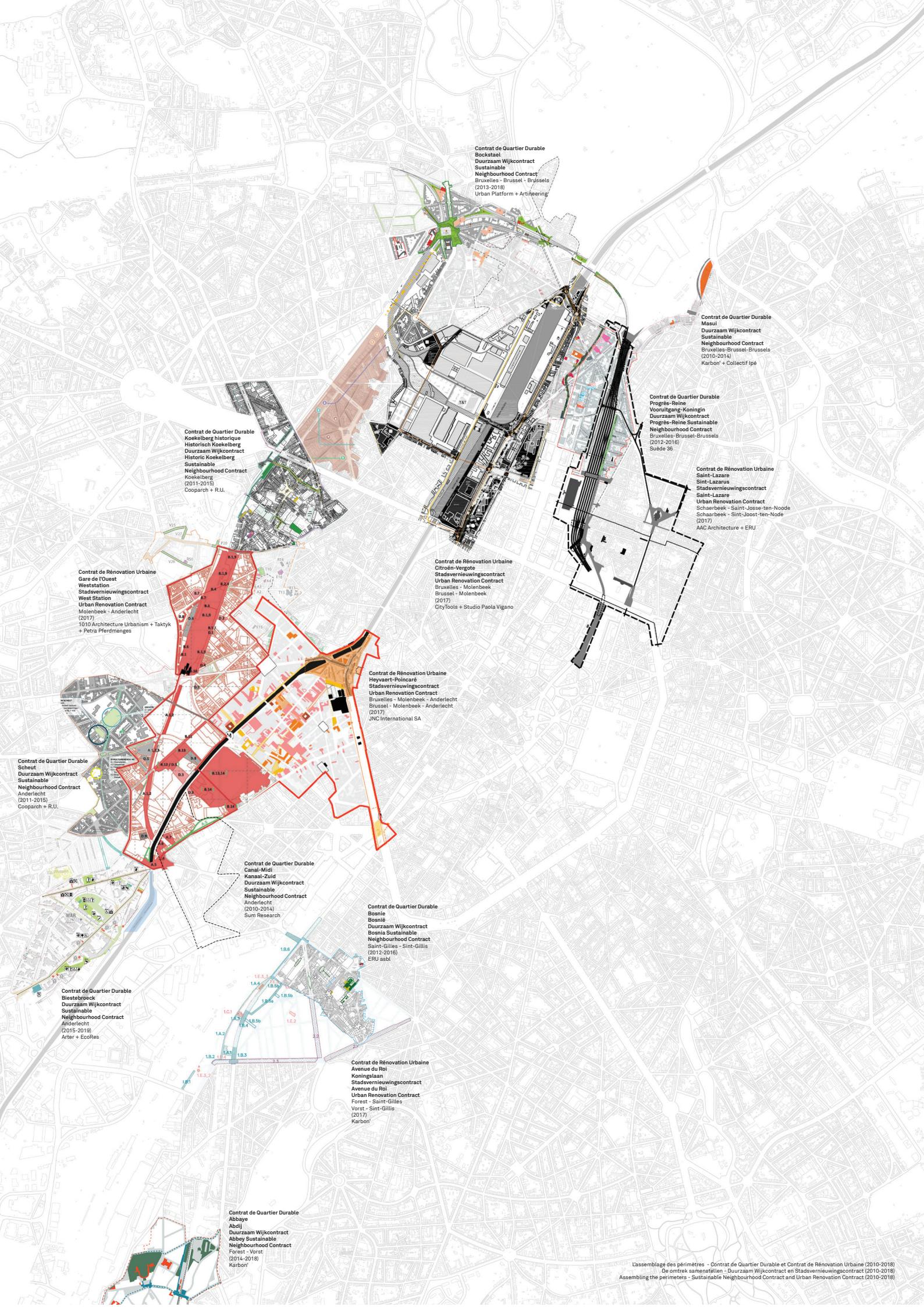
Contrat de Quartier
Rive Ouest
Westoever
Wijkcontract
West Side
Neighbourhood Contract
Molenbeek (2007-2011)
Urban Platform + Artineering

Contrat de Quartier
Hemerel
Wijkcontract
Neighbourhood Contract
Molenbeek (2002-2006)
Groep Planning

Contrat de Quartier
Ecluse-Saint-Lazare
Sluis-Sint-Lazarus
Wijkcontract
Ecluse-Saint-Lazare
Neighbourhood Contract
Molenbeek (2008-2012)
Urban Platform + Artineering

Contrat de Quartier
Duchesse de Brabant
Hertogin van Brabant
Wijkcontract
Duchess of Brabant
Neighbourhood Contract
Molenbeek (1999-2003)
Guido Stegen

Contrat de Quartier
Aumale-Weyze
Wijkcontract
Neighbourhood Contract
Anderlecht (2005-2009)
Atelier 55













**Publication produite par Urban à l'occasion
du 30e anniversaire des Contrats de Quartier
Durables (CQD) et de l'exposition aux Halles
Saint-Géry en 2024.**

Urban est l'administration publique chargée de mettre en œuvre, pour l'ensemble de la Région bruxelloise, la politique régionale en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

ÉDITRICE RESPONSABLE

Sarah Lagrillière, Directrice générale adjointe, urban.brussels, Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

COORDINATION ET COMMUNICATION

urban.brussels

COMMISSAIRE ET RECHERCHE

Metrolab

Commissaire général

Géry Leloutre

Équipe LOUISE-ULB

Pauline Varloteaux, Pauline Cap, Haya Bardakji, Geoffrey Grulois, Géry Leloutre

Équipe IRIB-UCL

Sarah Van Hollebeke, Louise Carlier, Mathieu Berger

SCÉNOGRAPHIE & GRAPHISME

Luna Van Aubel

PHOTOGRAPHIE

Samir Amezian

TRADUCTION

Victor Huygh, Ceren Kalender

REMERCIEMENTS

Urban remercie l'ensemble des acteurs qui participent depuis 30 ans déjà à la mise en œuvre des CQD en Région bruxelloise.

Metrolab remercie: Cécile Stas, Victor Brunfaut, Judith le Maire, Anne Ripet, Carlo Obinu, Giulia Verga, Taktyk, Laurence Creyf, Claire Scohier, Sophie Dulau, Marion Alecian, Valentine Biernaux, Clément Guyard, Stéphanie Van Dosselaere, Tanguy De Le Vingne, Maxime Jaume, Lamya Ben Djaffar, Benoit Moritz, Marc Detiffe, Philippe Charlier et le Centre de Documentation d'Urban.

